

# Chapitre 09 – Les stratifications sociales et l’analyse des rapports sociaux

## Plan du cours

Introduction – Les inégalités économiques et sociales sont-elles à l’origine du conflit politique ?.....	2
Inégalité sociale et inégalité mathématique .....	2
Multidimensionalité et superficialité du champ des inégalités sociales .....	3
Inégalités sociales, inégalités naturelles, inégalités individuelles .....	3
Inégalité et injustice.....	3
I. Les analyses de la stratification sociale dans la tradition sociologique (XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècle).....	4
A. Les « classes sociales », principal instrument d’analyse des rapports sociaux du XIX <sup>e</sup> .....	4
1. Les fondements politiques et économiques d’une société de classe au XIX <sup>e</sup> .....	4
2. Antagonismes économiques et rapports de classes chez K. Marx et F. Engels .....	7
3. Les pionniers de l’analyse sociologique des classes sociales : modes de vie et frontières de classes .....	8
4. L’analyse multidimensionnelle de M. Weber .....	12
B. La classification sociale et les mutations de la structure sociale au second XX <sup>ème</sup> siècle (1945-1990).....	12
1. Une taxinomie officielle pour représenter la société française : des CSP de 1954 aux PCS de 1982 .....	12
2. Les évolutions de la composition et des représentations des CSP/PCS en France (1945-1990) .....	14
C. D’une société plus fluide à une société sans classe ? .....	21
1. La mobilité sociale et les promesses d’une société plus « fluide ».....	21
2. La « seconde révolution française » et la « moyennisation de la société » .....	24
II. La notion de « classe sociale » à l’épreuve des mutations contemporaines de la société française .....	26
A. L’effritement de la société salariale : une individualisation des inégalités sociales ? .....	27
1. L’individualisation de la précarité au travail et la prise en compte des situations familiales .....	27
2. Les effets d’âge et les effets de génération sur le marché du travail.....	27
3. Inégalités de genre et conditions d’emploi.....	28
4. Inégalités et discriminations ethno-raciales .....	29
1. Les PCS : un instrument toujours efficace de description de la stratification sociale .....	29
2. Les analyses relationnelles des classes sociales : une permanence des antagonismes entre « dominants » et « dominés » .....	29
3. Les classes supérieures : un idéal-type des classes sociales ? .....	30
Conclusion – Articuler les analyses standards de la stratification sociale avec la pluralité des rapports sociaux .....	30

## Introduction – Les inégalités économiques et sociales sont-elles à l’origine du conflit politique ?

Document 1 – Portrait synthétique de la France de 2022, vue à partir de ses choix électoraux

	Niveau de revenu			Niveau de diplôme			Type de commune		
	Faible	Intermédiaire	Élevé	Faible	Intermédiaire	Élevé	Communes rurales	Banlieue	Métropole
Gauche sociale et écologiste	+	+	--	--	-	+	--	+	++
Bloc central libéral	-	-	++	-	-	++	-	=	=
Droite nationale et patriote	+	=	-	++	+	--	++	-	--

Source : d’après des informations tirées de J. Cagé et T. Piketty, *Une Histoire du conflit politique* (2023)

Document 2 – Les inégalités sociales

Chacun conviendra immédiatement que le chômeur de longue durée est aujourd’hui aussi peu l’« égal » du P-DG d’une grande entreprise que le serf du Moyen Âge pouvait l’être du roi ou même seulement de son seigneur, duc ou comte, ou que l’humble paysan nilote l’était du Pharaon dans l’Égypte antique. Pour autant, la définition de ce qu’est une inégalité sociale présente un certain nombre de difficultés. Nous en proposerons la suivante. ***Une inégalité sociale est le résultat d’une distribution inégale, au sens mathématique de l’expression, entre les membres d’une société, des ressources de cette dernière, distribution inégale due aux structures mêmes de cette société et faisant naître un sentiment, légitime ou non, d’injustice au sein de ses membres.*** Les quatre éléments dont se compose cette définition appellent chacun un bref commentaire, pour en préciser le sens mais aussi pour en souligner le caractère en partie problématique, rendant du coup discutable la notion d’inégalité sociale.

### Inégalité sociale et inégalité mathématique

Toute définition des inégalités sociales fait implicitement ou explicitement référence à la notion mathématique d’inégalités. Une unité de mesure étant définie (le mètre, l’année, l’euro, la fréquence d’un événement, etc.), il y a inégalité mathématique entre deux grandeurs quand l’une est supérieure à l’autre. Par analogie, on peut alors dire qu’il y a inégalité entre deux membres d’une même société dès lors que l’un se trouve doté d’une quantité de ressources supérieure à celle dont est pourvu l’autre. Par exemple, A dispose d’un revenu annuel ou d’un patrimoine supérieur à ceux de B ; ou l’espérance de vie de A est supérieure à celle de B ; ou encore le temps libre dont jouit A est supérieur à celui dont bénéficie B ; etc.

En recourant ainsi à une mesure chiffrée des inégalités, on produit des données homogènes qui permettent des comparaisons dans l’espace social et le temps historique. Surtout, on s’assure de produire des résultats qui, parce qu’ils possèdent l’apparente neutralité du chiffre, ne paraissent pas contestables, dans un domaine qui, par définition, prête aux débats et aux discordes.

Si la référence à la mesure mathématique permet à la notion d’inégalité sociale de gagner en clarté et en objectivité, elle n’en pose pas moins immédiatement différents problèmes. En premier lieu, elle présuppose que toute réalité sociale est définissable en des termes qui la rendent mesurable et en définitive quantifiable. Or comment mesurer par exemple les disparités de « qualité de vie » ? Il n’est pas certain que les données disponibles quant au « niveau de vie » (pouvoir d’achat du revenu disponible, montant du patrimoine) ni même quant aux « conditions de vie » (définies par la possession d’un certain nombre de biens et de services, ou par l’occurrence d’activités ou de situations déterminées, etc.) en rendent parfaitement ou exhaustivement compte. (...)

### Multidimensionalité et superficialité du champ des inégalités sociales

Les considérations précédentes ont introduit l'idée d'une *multidimensionalité* des inégalités sociales. C'est directement à cette idée que fait référence la notion de « ressources de la société » qu'inclut la définition ici commentée. Cette notion vague de ressources présente précisément l'avantage de pouvoir s'étendre à l'ensemble des aspects de la vie en société. En effet, par « ressources de la société », il ne faut pas entendre seulement ses ressources *matérielles* : les flux de revenus et les stocks de patrimoine, l'espace à occuper et le temps à vivre, etc. Mais aussi ses ressources *sociales et politiques* : la multiplicité et la diversité des rencontres et des réseaux de socialisation (associations, syndicats, partis, communautés religieuses), le pouvoir de se faire entendre et de défendre ses intérêts et ses droits, des positions institutionnelles valant des privilèges, etc. Ou encore ses ressources *symboliques* : les diplômes scolaires, la maîtrise des différents savoirs et des références culturelles, la capacité de se donner une image cohérente du monde, des autres et de soi, voire la capacité de l'imposer ou de la proposer à d'autres. Du même coup, on peut grossièrement distinguer trois grandes catégories d'inégalités sociales :

- les *inégalités dans l'ordre de l'avoir* : les inégalités dans la distribution des ressources matérielles de la société, dans la répartition de la richesse sociale ;
- les *inégalités dans l'ordre du pouvoir* : les inégalités dans la distribution des ressources sociales et politiques de la société, dans la répartition de la puissance sociale, de la capacité de défendre ses intérêts et ses droits, d'imposer sa volonté aux autres par différents biais, de peser au moins partiellement sur l'organisation de la société et sur le cours des événements historiques ;
- les *inégalités dans l'ordre du savoir* : les inégalités dans la distribution et la maîtrise des savoirs, dans la capacité d'élaborer des connaissances et de donner un sens au monde dans lequel on vit, de proposer et d'imposer des définitions légitimes des choses, des gens, des situations, des rapports et des pratiques.(...)

### Inégalités sociales, inégalités naturelles, inégalités individuelles

Pour qu'une inégalité puisse être qualifiée de sociale, il faut encore et surtout qu'elle soit l'œuvre de la société dans le cadre de laquelle on la constate, c'est-à-dire qu'elle soit un effet de ses structures constitutives, des rapports sociaux qui en hiérarchisent les groupes, ou le résultat d'un fonctionnement institutionnel ou organisationnel ou encore celui de l'imposition de normes sociales. Cela signifie notamment que toute inégalité produite *dans* la société n'est pas pour autant une inégalité produite *par* la société, autrement dit une inégalité sociale. Il peut s'agir, dans certains cas, d'une inégalité suprasociale ou d'une inégalité infrasociale :

- une *inégalité suprasociale*, c'est-à-dire une inégalité trouvant sa source dans la nature (en laissant ici de côté la surnature : la Providence, la volonté divine, etc.). Ainsi une société n'est-elle pas directement responsable des disparités de fertilité naturelle des sols qui, toutes choses égales par ailleurs, ne peuvent manquer d'induire des inégalités de revenus entre les différentes populations agricoles ; pas plus qu'elle n'est, éventuellement, responsable de la maladie génétique qui fera de tel de ses membres un infirme à vie, qui ne pourra pas accéder à certaines des ressources garanties à la majeure partie de ses autres membres. En revanche, les structures sociales pourront, selon le cas, aggraver ou au contraire réduire de telles inégalités d'origine naturelle ;

- il existe de même des *inégalités infrasociales*, qui sont les effets de décisions, de comportements, d'attitudes des individus eux-mêmes. Là où l'un est « cigale », travaille peu et gaspille tout son bien, l'autre est « fourmi », qui s'échine du matin au soir et amasse sans relâche : avec une même dotation de départ, le premier se retrouve finalement dépourvu, quand le second sera à l'aise, sans que l'on puisse incriminer autre chose que les mérites et défauts personnels de chacun — c'est la célèbre parabole des talents. On ne saurait donc nier toute responsabilité individuelle dans les inégalités existant entre les individus. En nuanciant quand même : la sociologie nous fait précisément découvrir combien les attitudes et les comportements individuels sont déterminés socialement (déterminés par l'origine, la trajectoire et la position sociales des individus). (...)

### Inégalité et injustice

S'il est indispensable que la définition des inégalités sociales s'appuie d'un côté sur la notion mathématique d'inégalité ainsi que sur des tentatives pour mesurer les inégalités, il est non moins inévitable enfin qu'elle se réfère au *sentiment d'injustice* que font naître les inégalités sociales, parmi ceux qui les subissent évidemment mais aussi éventuellement parmi les autres membres de la société. La notion d'inégalité sociale est ainsi écartelée entre la pure et dure objectivité de l'abstraction mathématique et la forte subjectivité du sentiment d'injustice.

Ce sentiment d'injustice peut porter tant sur les inégalités sociales elles-mêmes que sur les processus sociaux à leur origine ou encore sur les conséquences qui en découlent, considérés comme néfastes ou condamnables. Sans ce sentiment d'injustice, justifié ou non, sans les protestations et les révoltes qu'il provoque, les luttes et les critiques qu'il anime, les inégalités paraîtraient aller de soi, on ne s'interrogerait nullement à leur sujet. Pire, on ne les relèverait sans doute même pas, si ce n'est à titre de curiosités anecdotiques ou exotiques. Sans ce sentiment, les inégalités sociales n'existeraient pas dans la conscience des acteurs sociaux et politiques.

L'histoire nous en offre de multiples illustrations *a contrario*. Ce sont ainsi les grèves, émeutes et insurrections ouvrières qui, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ont joué un rôle de catalyseur pour les premières enquêtes et études sociologiques sur les conditions de travail, de logement, de consommation, etc. des ouvriers et de leurs ménages, et sur les inégalités de revenus et de conditions de vie entre les catégories ouvrières et non ouvrières de la population.

Ce qui précède permet de comprendre que toute analyse des inégalités sociales est nécessairement déterminée, directement ou non, par une *attitude critique* à leur égard. Pour s'intéresser aux inégalités sociales, pour se pencher sur elles et en développer l'étude méthodique, il faut toujours entretenir un rapport critique à elles : les considérer, à un titre ou à autre, dans quelque mesure que ce soit, comme intolérables ou injustifiables. Au contraire, ceux que les inégalités sociales ne scandalisent pas, ceux pour qui elles sont tolérables ou même justifiées ne s'y intéresseront généralement pas. Il en résulte une conséquence immédiate, qui rejoint les remarques antérieures : l'étude des inégalités sociales ne peut faire l'économie d'une discussion sur leur légitimité.

Source : A. Bihl et R. Pfefferkorn, *Le Système des inégalités*, 2021

1. Quels sont les éléments déterminants d'une inégalité sociale pour Bihl et Pfefferkorn ?
2. Quelles sont les principales difficultés à surmonter pour rendre compte des inégalités sociales ?

## I. Les analyses de la stratification sociale dans la tradition sociologique (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)

### A. Les « classes sociales », principal instrument d'analyse des rapports sociaux du XIX<sup>e</sup>

#### 1. Les fondements politiques et économiques d'une société de classe au XIX<sup>e</sup>

*a. D'une société d'ordre aristocratique à une société de classe*

*b. Mutations économiques et structure socio-professionnelle au XIX<sup>e</sup> siècle*

Document 3 – Structure professionnelle en France au début du XIX<sup>e</sup> siècle

## a. Catégories socioprofessionnelles (1803-1815)

## I. CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

	Seine	Nord Est	Nord Ouest	Sud Est	Sud Ouest	France	Alle- magne	Bel- gique Hol- lande	Italie
1. Noblesse.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2. Clergé et enseigne- ment.....	0,3	0,4	-	0,2	-	0,2	-	0,2	0,2
3. Robins, bourgeois étudiants.....	1,6	0,7	0,5	0,2	1,2	0,7	-	0,2	0,7
4. Marchands.....	7,3	2,0	1,6	1,3	1,0	1,5	2,2	2,6	1,7
5. Administration, ca- dres, professions libérales, indus- triels.....	0,3	0,6	0,4	0,6	0,7	0,6	0,3	1,1	0,4
6. Maîtres, fermiers laboureurs.....	0,9	8,3	28,0	11,9	19,0	16,6	8,7	6,8	24,6
7. Compagnons, mé- tayers, artisans, agriculteurs, clerks employés.....	71,0	54,5	44,5	73,4	68,6	58,5	64,1	40,1	64,5
8. Apprentis, commis, ouvriers, journa- liers, valets.....	11,2	29,4	22,4	10,3	7,1	19,0	21,7	46,3	4,7
9. Gens de maison....	6,0	2,4	2,3	1,8	2,1	2,2	1,6	1,6	3,2
10. Mendiants, invalides, retraités.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11. Arts et spectacles, petits métiers....	1,1	0,7	0,3	0,3	0,3	0,4	0,6	1,1	-
12. État mal défini....	0,3	1,0	-	-	-	0,3	-	-	-
<b>TOTAL.....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>NOMBRE TOTAL d'ob- servations : 6049.....</b>	<b>522</b>	<b>1.463</b>	<b>1.054</b>	<b>963</b>	<b>863</b>	<b>4.865</b>	<b>323</b>	<b>454</b>	<b>407</b>

## b. Secteur d'activité des conscrits (1803-1815)

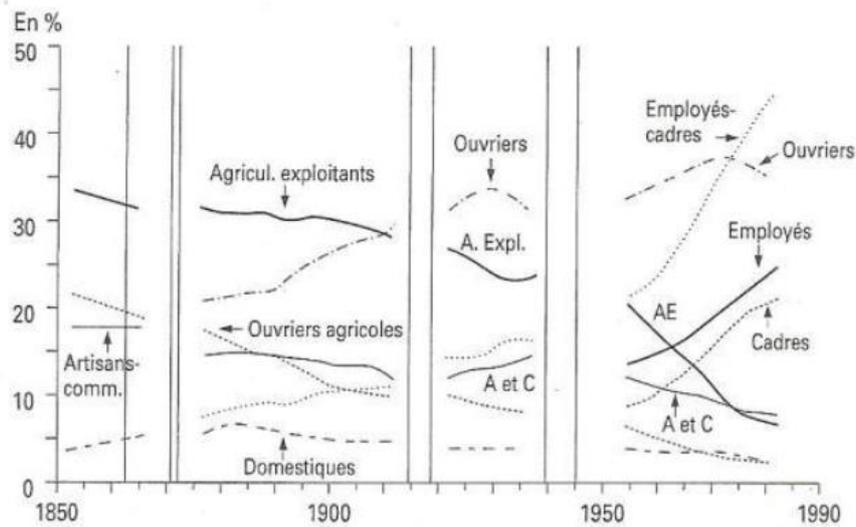
	Seine	Nord Est	Nord Ouest	Sud Est	Sud Ouest	France	Alle- magne	Bel gique Hol- lande	Italie
1. Produits alimentai- res, agriculture, élevage, pêche, ali- mentation.....	25,5	59,6	70,3	75,7	75,0	67,8	59,8	67,5	82,8
2. Métaux, marine...	12,6	4,6	2,9	3,2	2,7	3,7	4,2	3,7	0,4
3. Verre, porcelaine, fa- ience, produits chi- miques, orfèvrerie, instruments de précision.....	6,9	1,2	0,9	0,5	0,3	0,9	-	0,2	0,4
4. Pierres, bâtiments, travaux publics..	9,2	3,8	4,3	2,2	3,7	3,8	4,9	4,6	0,4
5. Textile, habillement teinture, lavage..	10,0	10,5	8,0	6,5	6,7	8,2	16,0	9,1	4,4
6. Cuir, peaux four- rures, chasse....	5,0	5,1	2,4	3,2	2,3	3,5	7,2	3,7	2,8
7. Bois, vannerie, bro- serie.....	13,4	6,6	6,2	3,9	3,9	5,6	2,9	3,3	1,5
8. Soins corporels, san- té, culte.....	0,4	0,5	0,1	0,5	0,9	0,5	-	0,9	0,7
9. Justice, professions intellectuelles et libérales (sauf mé- decins), spectacles.	2,5	0,6	0,3	-	0,3	0,4	0,7	2,4	0,4
10. Papier, métiers du livre, administra- tion, enseignement	6,5	1,6	0,8	0,5	1,7	1,3	0,7	1,3	1,2
11. Transports, manu- tention, activités diverses.....	3,8	2,9	2,0	2,0	0,9	2,1	3,3	0,7	2,8
12. Personnel domesti- que, activité mal définie.....	4,2	3,0	1,8	1,8	1,6	2,2	0,3	2,6	2,2
<b>TOTAL.....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## c. Recensements officiels de 1851 et de 1913

Catégories	1851 <sup>(1)</sup>	Catégories	1913 <sup>(2)</sup>
—	—	—	—
	%		%
Agriculture.....	56,9	Agriculture.....	41,5
Grande industrie.....	5,8	Industrie.....	36,4
Petite industrie.....	21,0	Transports.....	4,5
Professions libérales.....	11,2	Commerce.....	10,0
Domestiques et divers.....	4,3	Professions libérales.....	2,4
		Fonctionnaires.....	4,0
		Domestiques.....	1,2
			<hr/>
			100,0

Source : Jacques Houdaille, « La structure professionnelle en France au début du XIX<sup>ème</sup> siècle », *Population*, 1970

## Document 4 – Evolution de la structure sociale 1850-1990

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE SOCIALE<sup>1</sup>

1. Évolution de la part de chaque catégorie dans l'ensemble des actifs. Les traits verticaux correspondent aux changements de territoire et aux guerres.

Source : Olivier Marchand et Claude Thélot, *Deux Siècles de travail en France*, INSEE, 1991.

## 2. Antagonismes économiques et rapports de classes chez K. Marx et F. Engels

### Document 5

Esquissons, à larges traits, les phases qu'a parcourues la Révolution en France, du 24 février 1848 jusqu'en décembre 1851.

Trois périodes principales sont indiscutables : *la période de Février* ; du 4 mai 1848 au 29 mai 1849 : *période de constitution de la République ou de l'Assemblée nationale constituante* ; du 29 mai 1849 jusqu'au 2 décembre 1851 : *période de la République constitutionnelle ou de l'Assemblée nationale législative*.

*La première période*, du 24 février, date de la chute de Louis-Philippe, au 4 mai 1848, date de la réunion de l'Assemblée constituante ; *la période de Février* proprement dite peut être désignée comme le *prologue* la Révolution.(...) Tous les éléments qui avaient préparé ou déterminé la Révolution, opposition dynastique, bourgeoisie républicaine, petite bourgeoisie républicaine et démocrate, les travailleurs démocrates-socialistes, trouvèrent provisoirement leur place dans le *Gouvernement* de Février.

Il ne pouvait en être autrement. Les journées de Février avaient originairement pour but une réforme électorale tendant à élargir le domaine des privilégiés politiques dans la classe dominante elle-même et à renverser la suprématie exclusive de l'aristocratie financière. Mais quand on en vint au conflit réel, le peuple monta sur les barricades, la garde nationale conserva une attitude passive, l'armée n'opposa pas de résistance sérieuse et la royauté prit la fuite.

*La seconde période*, qui s'étend du 4 mai 1848 à la fin de mai 1849, est celle de la *constitution*, de la *fondation de la République bourgeoise*. Immédiatement après les journées de Février, non seulement l'opposition dynastique avait été surprise par les Républicains, et ceux-ci par les socialistes, mais encore toute la France l'avait été par Paris. L'Assemblée nationale qui se réunit le 4 mai, issue des suffrages de la nation, représentait la nation. Elle était une protestation vivante contre les prétentions des journées de Février et avait pour mission de ramener à la mesure bourgeoise les résultats de la révolution. Vainement le prolétariat parisien qui comprit aussitôt le caractère de cette assemblée tenta, le 15 mai, peu de jours après sa réunion, de lui dénier violemment l'existence, de la dissoudre, de disperser en ses divers éléments constitutifs l'organe dont l'esprit de la nation qui réagissait le menaçait. (...) La République bourgeoise l'emporta. De son côté se trouvait l'aristocratie financière, la bourgeoisie industrielle, la

bourgeoisie moyenne, les petits bourgeois, l'armée, la canaille<sup>[4]</sup> organisée en garde mobile, les capacités intellectuelles, les prêtres et la population des campagnes. Le prolétariat parisien restait seul de son côté. (...)

Ainsi donc la bourgeoisie, en taxant d'hérésie *socialiste* ce qu'elle avait autrefois célébré comme *libéral*, avoue que, dans son propre intérêt, elle doit se soustraire au péril du *gouvernement personnel*. Pour que le calme règne dans le pays, il faut avant tout que son Parlement bourgeois soit réduit au calme. Pour conserver intacte sa puissance sociale, il est nécessaire que sa puissance politique soit brisée. Les bourgeois, chacun en particulier, ne peuvent continuer à exploiter les autres classes, à jouir sans être troublés de la propriété, de la famille, de la religion et de l'ordre qu'à une condition : leur classe doit être condamnée, comme les autres, à une même nullité politique. (...)

La bourgeoisie française se cabrait à la pensée de la domination du prolétariat. (...) La bourgeoisie maintenait la France toute haletante dans la crainte de la terreur future, de l'anarchie rouge. Bonaparte escompta cet avenir en faisant le 4 décembre descendre de leurs fenêtres à coups de fusil par l'armée de l'ordre, enthousiasmée par l'eau-de-vie, les bourgeois distingués du boulevard Montmartre et du boulevard des Italiens. Elle fit l'apothéose du sabre ; le sabre la gouverne. Elle anéantit la presse révolutionnaire ; sa presse propre est supprimée. Elle plaça les réunions populaires sous la surveillance de la police ; la police surveille ses salons. (...)

Ce gouvernement cependant ne plane pas dans les airs. Bonaparte représente une classe et même la classe la plus nombreuse de la société bourgeoise, les *paysans parcellaires*.

Les Bourbons avaient été la dynastie de la grande propriété foncière, les d'Orléans la dynastie de l'argent : les Bonapartes sont la dynastie des paysans, c'est-à-dire de la masse de la nation française. L'Élu des paysans n'est pas le Bonaparte qui se soumettait au Parlement bourgeois, c'est celui qui le chassa. (...)

Les paysans parcellaires forment une masse énorme. Ils vivent dans la même situation, mais ils ne sont pas unis par de nombreux rapports. Leur mode de production les isole les uns des autres au lieu de les amener à un commerce réciproque. Cet isolement est encore augmenté par le mauvais état des moyens de communications français et par la pauvreté des campagnards. Leur champ de production, la parcelle, ne permet pas de diviser le travail dans sa culture, interdit l'utilisation de la science ; on ne trouve ni diversité dans le développement, ni variété dans les talents, ni richesse, dans les rapports sociaux. Chaque famille isolée se suffit presque à elle-même, produit directement la plus grande partie de ce qu'elle consomme et obtient ses moyens d'existence plutôt par un échange avec la nature que par son commerce avec la société. D'un côté, la parcelle, avec le paysan et sa famille. A côté, une autre parcelle, un autre paysan, une autre famille. Une soixantaine de ces familles forment un village et une soixantaine de villages un département. Ainsi la grande masse de la nation française est constituée par une simple addition de grandeurs de même nom à peu près de la même façon qu'un sac de pommes de terre. Ces paysans ne forment une classe qu'à un point de vue : des millions de familles vivent dans des conditions économiques qui séparent leur mode d'existence, leurs intérêts et leur culture de ceux des autres classes et les placent à l'égard de ces dernières dans une position hostile. Ils ne forment pas une classe à un autre point de vue ; seul un lien local réunit les paysans parcellaires ; la similitude de leurs intérêts ne crée pas de communauté, d'unité nationale et d'organisation politique entre eux. Ils sont par suite incapables de faire prévaloir, en leur propre nom, leurs intérêts de classe soit par un Parlement, soit par une convention. Ils ne peuvent se représenter eux-mêmes, il faut les représenter. Leur représentant doit leur apparaître de plus sous la forme d'un maître, d'une autorité, d'un pouvoir illimité, capable de les protéger contre les autres classes et de faire en leur faveur la pluie et le beau temps. L'influence politique des paysans parcellaires trouve donc sa dernière expression dans la subordination de la société au pouvoir exécutif.

Source : K. Marx, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, 1852

1. Comment Marx explique-t-il le basculement de la révolution de 1848 au coup d'état de 1852 ?
2. En quoi voit-on ici que les classes sociales sont, pour Marx, bien plus qu'un critère de classification des fortunes ?

### 3. Les pionniers de l'analyse sociologique des classes sociales : modes de vie et frontières de classes

*a. Les classes sociales comme représentation collective chez M. Halbwachs*

## Document 6

(...) Il nous paraît contradictoire de supposer qu'une classe existe sans prendre conscience d'elle-même. Rien n'empêche un historien ou un sociologue de distinguer dans une société beaucoup de groupes, en tenant compte des ressemblances et des différences extérieures ou apparentes entre leurs membres : mais de tels « rangements » ont chance d'être le plus souvent artificiels, si on ne se préoccupe pas avant tout de l'attitude et des dispositions collectives des hommes. Appeler classe un ensemble d'hommes dans lequel une conscience de classe ne s'est point développée et ne se manifeste pas, c'est ne désigner aucun objet social, ou c'est désigner une classe en voie de formation, qui n'existe pas encore, bien que ses éléments se trouvent là, mais qui existera : c'est-à-dire qu'elle se constituera autour d'une représentation collective dont il faut bien donner au moins une idée.

Voici un autre point, sur lequel il ne peut, croyons-nous, y avoir de désaccord : il n'y a de classes, par définition, que dans une société hiérarchisée, à quelque degré, d'ailleurs, et sous quelque forme qu'elle le soit. Prendre conscience de soi, pour une classe, c'est reconnaître à quel niveau social elle se trouve, et c'est par suite se représenter par rapport, à quoi, à quels privilèges, à quels droits, à quels avantages, se mesurent ces niveaux et se détermine cette hiérarchie. Toute représentation de classe implique un double jugement de valeur : l'estimation du bien ou des biens les plus importants et les plus appréciés dans la société considérée – l'estimation du degré jusqu'où il est permis aux membres de la classe de satisfaire les besoins qui s'y rapportent.

On conçoit que, suivant les époques et les pays, la première espèce d'estimation puisse varier. Dans une société profondément religieuse, le bien suprême sera d'entrer en rapports le plus directement avec la divinité par l'accomplissement de certains rites, dont le privilège se trouvera réservé au groupe le plus élevé : dans une telle société, le rang des divers groupes serait déterminé par le degré de leur participation à la vie religieuse. Si une société a surtout pour raison d'être son organisation et sa puissance politique, l'objet principal des désirs ses membres sera de remplir des fonctions administratives, ou de direction, et de se mêler en tous cas le plus possible à la vie publique : à mesure qu'on s'élèvera dans la hiérarchie des classes, c'est le nombre et l'étendue des droits politiques qui augmentera. Ailleurs, les préoccupations de lucre peuvent passer au premier plan : alors la puissance pécuniaire des citoyens, c'est-à-dire en même temps l'argent qu'ils possèdent, et la faculté qu'ils ont d'en acquérir, fixera la place de chaque classe dans la société. Il y a encore des sociétés purement guerrières, comme il pourrait y avoir des sociétés purement intellectuelles. C'est toujours par rapport aux biens regardés comme les plus importants dans chaque espèce de société que les classes se définiront. (...)

Dans une société où les cérémonies religieuses, l'accomplissement des rites, sont l'occasion principale pour les hommes de se rattacher entre eux par la communauté des pensées et des sentiments, où la transmission des dogmes et des mystères constitue la tradition sociale unique, on comprend que ceux qui en sont plus ou moins écartés, qui n'y participent qu'à de longs intervalles, et de plus loin que les autres, se sentent surtout diminués en ce que l'accès de la vie sociale proprement dite leur est plus ou moins interdit. Dans une société avant tout orientée vers un idéal politique, et d'ailleurs fortement organisée, les membres d'un groupe souffriront plus de se voir privés du droit de vote ou de délibération que de subir une perte matérielle quelconque : c'est que la richesse pure et simple ne permet pas alors de prendre sa part des émotions, des joies et des peines collectives les plus intenses en une telle cité, et d'élargir sa pensée et son action en les confondant ou les confrontant avec celles des hommes assemblés. Inversement, dans une « société lucrative », le mal essentiel sera, par sa faiblesse pécuniaire, d'être empêché de se manifester aux yeux des autres, de compter pour eux, de compter parmi eux des amis, des associés, des adversaires, et de multiplier avec les autres les rapports d'affaires, c'est-à-dire de ne point participer à l'activité sociale par excellence. (...)

Lorsqu'on envisage de ce point de vue la hiérarchie des classes, on constate, à mesure qu'on s'élève de l'une à l'autre, que les groupes sont de plus en plus intégrés, c'est-à-dire que leurs membres se trouvent de plus en plus pris dans un réseau de relations sociales, religieuses, politiques, d'affaires, etc., suivant le type de société. (...) Il demeure incontestable que, lorsque les hommes se sont élevés au prix d'un effort, ou se sont trouvés par chance le plus près du foyer, c'est-à-dire dans la partie de la société où la vie collective est la plus intense, il leur est très pénible de s'en éloigner, et ils gardent toujours le désir d'y rentrer. Cela suffit pour qu'on puisse poser que plus la vie est sociale, plus elle est conforme à la nature de l'homme. Il en résulte qu'une classe occupera un niveau d'autant

plus élevé que ses membres participeront davantage à la vie collective, telle qu'elle est organisée dans leur société. (...)

Mais si notre définition générale des classes est exacte, s'il est vrai qu'une classe doit occuper un rang d'autant plus élevé que ses membres participent davantage à la vie sociale telle qu'elle est organisée dans leur société, nous apercevons une solution de ce problème, et nous n'en apercevons qu'une. Comme consommateurs, les hommes se procurent les divers biens et satisfont leurs besoins essentiels. Or les besoins peuvent être considérés comme d'autant plus sociaux que leur satisfaction s'accompagne d'un plus grand nombre de pensées et de sentiments collectifs. S'il y a dans la société des classes, il faut s'attendre à ce que, dans chacune d'elles, les divers besoins ne soient ni aussi pleinement satisfaits, ni « hiérarchisés » de la même manière : c'est une partie essentielle de l'étude de ces groupes, que la détermination de « niveaux de vie » classés d'après la satisfaction et le développement inégal des besoins sociaux et non sociaux.

L'échelle des professions (en admettant qu'on les puisse ranger d'après le degré de leur « désirabilité ») ne correspond pas à l'ordre des fatigues, des efforts, des préoccupations plus ou moins pénibles qu'elles comportent. Mais elles ne sont quand même pas rangées ainsi au hasard, ni pour des raisons de tradition ou, de mode. Par leurs occupations, les hommes plongent dans la vie sociale, mais plus ou moins profondément. Il en résulte qu'à tous leurs genres d'activité se mêlent aussi des pensées et des sentiments collectifs. Si donc la société classe les professions (c'est-à-dire les groupes qui les exercent) au nom de son idéal propre, elle les appréciera d'autant plus que leur exercice engage l'homme dans un plus grand nombre de relations sociales. – Ainsi il est très concevable que, dans la représentation de classe, on retrouve l'idée d'une profession, et l'idée d'un ensemble de dépenses, puisque ces deux termes expriment à la fois l'un et l'autre, quoique de façon diverse, la situation de l'homme dans la société, et le degré de sa participation à la vie collective.

On comprend dès lors que, nous proposant d'étudier la classe ouvrière, nous ayons été conduits à déterminer comment se répartissent les dépenses des ouvriers, quelles sont leurs habitudes consommatrices et jusqu'à quel « niveau de vie » ils s'élèvent ou tendent à s'élever, Mais en même temps, et d'abord, quelle est leur place dans l'organisme industriel, et leur fonction à titre de producteurs. Car si, extérieurement, la vie de ces hommes semble coupée, comme par autant de cloisons, par les moments où ils passent de l'intérieur de l'usine au dehors, et inversement, ce n'est sans doute qu'une apparence. La profession et la consommation n'ont tout leur sens, on n'en aperçoit bien l'importance et le rôle, que quand on les rapproche, et qu'on les étudie dans leurs rapports. Nous ne voulons pas, dès maintenant, dire en quoi elles sont solidaires : ce sera l'objet du premier chapitre de notre deuxième livre. Mais puisque, comme nous l'avons vu, les travaux exercés, de même que les biens consommés, en dehors de leur nature physique et de leur action sur l'organisme, sont l'objet d'une appréciation de la part de la société, et ont pour elle une valeur qui se communique aux hommes eux-mêmes, il n'est pas indifférent que ceux-ci, avant d'entrer à l'usine, aient séjourné dans telle zone du milieu social où l'on consomme, et, encore moins, qu'avant de dépenser leurs revenus ils les aient obtenus par telle espèce de travail ou par telle autre.

Source : M. Halbwachs, La Classe ouvrière et les niveaux de vie, 1930

1. Quels sont les critères de hiérarchisation de la société proposés par M. Halbwachs dans ce texte ?
2. En quoi l'étude précise des conditions de vie des ouvriers permet, selon lui, de mieux comprendre leur place dans la société ?

### *b. La Théorie de la classe de loisir de T. Veblen*

### *c. La barrière et le niveau d'E. Goblot*

#### Document 7

Nous ne serons jamais assez reconnaissants à la Révolution de nous avoir donné l'égalité civile et l'égalité politique. Elle ne nous a pas donné l'égalité sociale. Les hommes de ce temps n'ont pas prévu, ne pouvaient guère prévoir cette espèce de pseudo-aristocratie qui se fonda presque aussitôt sur les ruines de l'ancienne et acheva de l'abolir en la supplantant : la bourgeoisie moderne.

Ce n'est pas que le rêve de l'égalité sociale fût étranger à l'esprit révolutionnaire. Mais, chez nos grands aïeux, ce rêve est demeuré sentimental et ne se réalisa guère que par de nouvelles formules de politesse et le mot de *fraternité*. S'il s'était précisé, c'eût été sans doute dans le sens économique. On eût cherché l'égalité sociale dans le nivellement des seules richesses matérielles, comme l'ont fait plus tard les théoriciens du socialisme.

Nous n'avons plus de *castes*, nous avons encore des *classes*. Une caste est fermée : on y naît, on y meurt ; sauf de rares exceptions, on n'y entre point ; on n'en sort pas davantage. Une classe est ouverte, a des « parvenus » et des « déclassés ». L'une et l'autre jouissent de certains *avantages*, répondant, au moins dans le principe, à des charges et à des obligations. L'une et l'autre cherchent à se soustraire à leurs obligations en conservant leurs avantages. C'est par là qu'elles se ruinent : leurs avantages deviennent difficiles à défendre quand ils ne sont plus la rémunération d'aucun service. C'est alors qu'une révolution les balaie, ou qu'elles se dissolvent dans un ordre social nouveau.

Une caste est une institution, une classe n'a pas d'existence officielle et légale. Au lieu de reposer sur des lois et des Constitutions, elle est tout entière dans l'opinion et dans les mœurs. Elle n'en est pas moins une réalité sociale, moins fixe, il est vrai, et moins définie, mais tout aussi positive qu'une caste. On reconnaît un bourgeois d'un homme du peuple rien qu'à les voir passer dans la rue. On ne confond point un « Monsieur » avec un « homme », encore moins une « Dame » avec une « femme ». Un logicien dirait que la dénomination *générique* suffit pour le vulgaire, tandis que le bourgeois et la bourgeoise veulent être désignés par leur *différence*. C'est, ajouterait un moraliste, que la différence est péjorative pour le premier, laudative pour l'autre. (...)

L'avantage du bourgeois est tout entier dans l'opinion et se réduit à des jugements de valeur : ce n'est pas à dire qu'il soit mince. C'est une grande supériorité que d'être jugé supérieur. Cet avantage, c'est la « considération ». Être « considéré », c'est beaucoup mieux que d'être considérable. Le sens moderne de ce mot date de l'avènement de la bourgeoisie. Il est volontairement vague : c'est un hommage que la personne peut toujours prendre pour elle et qui pourtant n'est rendu qu'à la classe ; c'est la reconnaissance d'une supériorité qui n'individualise pas, qui assimile, au contraire, et qui range. Dans les formules de politesse, il évite les expressions trop humbles de *serviteur*, *d'obéissance* et de *respect*, et signifie : Je ne vous confonds pas avec le vulgaire ; je vous distingue ; je vous place sur le même rang que moi-même

La démarcation d'une classe est aussi nette que celle d'une caste ; seulement elle est franchissable. *Elle ne s'efface point du fait qu'on la franchit*. On pourrait croire que les parvenus sont à la bourgeoisie ce qu'étaient les annoblis à l'ancienne noblesse. Nullement. L'annobli n'était pas l'égal du noble ; son fils, son petit-fils même ne pouvaient prétendre au rang des descendants des croisés : on comptait les quartiers. Rien, au contraire, n'est plus fréquent que le passage de la classe populaire à la classe bourgeoise. Sur dix bourgeois pris au hasard, cinq au moins sont fils ou petits-fils d'ouvriers, de paysans, de boutiquiers, de concierges, d'employés subalternes. Qui a su prendre les mœurs de la bourgeoisie est bourgeois. (...) Par contre, le « déclassé » n'est plus bourgeois tandis que le noble qui dérogeait ou se mésalliait ne cessait pas d'être noble.

On voit que le nom de *bourgeois* n'est pas pris ici dans l'acception spéciale que lui donne la langue socialiste. Né dans les cités industrielles, le socialisme raisonne et parle comme si le monde n'était composé que d'usines. Il divise la société en capitalistes et prolétaires, employeurs et salariés, profiteurs et travailleurs. Le bourgeois, c'est le patron, l'ingénieur, le banquier, le rentier, le riche. À ce compte que suis-je donc, moi qui écris ces lignes ? Patron ? Capitaliste ? Non certes ! Rentier ? Oh ! si peu ! Profiteur ? Pas que je sache. Je suis sûrement salarié, car je vis de mon travail. L'Université m'apparaît comme une vaste industrie d'État qui façonne une matière humaine ; je ne suis pas patron, mais ouvrier dans cette usine. Je fabrique avec des étudiants comme matière première, des licenciés et des agrégés de philosophie. Je n'appartiens pourtant pas à la catégorie des « travailleurs », car je n'ai pas huit heures de sommeil et huit heures de loisir garanties par le traité de Versailles. Il n'y a pas place pour moi dans la nomenclature socialiste. Mais dans la société française, que je le veuille ou non, je suis un bourgeois, et n'ai pas lieu d'en être fier. Comme nous étudions ici, non la théorie socialiste, mais la réalité sociale, la langue artificielle du socialisme ne saurait nous servir. Parlons tout simplement la langue vulgaire. Née des mœurs, se modifiant avec elles, nous verrons qu'elle les exprime admirablement. (...)

Une classe, pas plus qu'une caste, ne se relie aux classes inférieures par une gradation continue. Il n'y aurait pas de classes si l'*inégalité* n'était pas, en quelque manière, *hétérogénéité*, si elle ne comportait que du plus ou du moins.

Les caractères qui séparent doivent être qualitatifs. En outre, ils sont communs à tous ceux qu'ils distinguent. Toute démarcation sociale est à la fois *barrière* et *niveau*. Il faut que la frontière soit un escarpement, mais qu'au-dessus de l'escarpement il y ait un plateau. Au-dedans d'elle-même, toute classe est égalitaire ; elle n'admet ni pentes ni sommets : l'égalité dans la classe est condition de la supériorité de classe.

Source : E. Goblot, *La barrière et le niveau. Étude sociologique sur la bourgeoisie française moderne, 1925*

1. Qu'est ce qui caractérise la classe bourgeoise pour E. Goblot ?
2. Quels sont les deux éléments qui conditionnent l'existence des classes sociales selon lui ?

#### 4. L'analyse multidimensionnelle de M. Weber

### B. La classification sociale et les mutations de la structure sociale au second XX<sup>ème</sup> siècle (1945-1990)

#### 1. Une taxinomie officielle pour représenter la société française : des CSP de 1954 aux PCS de 1982

##### a. Une approche « réaliste » et efficace des groupes sociaux

#### Document 8

ANCIENNES ET NOUVELLES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES  
EN 1982 (POPULATION ACTIVE)

Anciennes catégories CSP		Nouvelles catégories PCS	
0. AGRICULTEURS EXPLOITANTS.....	1 448 000	1. AGRICULTEURS EXPLOITANTS.....	1 475 000
00. Agriculteurs exploitants.....		11. Agriculteurs sur petite exploitation.....	690 000
1. SALARIÉS AGRICOLES.....	304 000	12. Agriculteurs sur moyenne exploitation.....	450 000
10. Salariés agricoles.....		13. Agriculteurs sur grande exploitation.....	335 000
2. PATRONS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.....	1 737 000	2. ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE.....	1 835 000
21. Industriels.....	71 000	21. Artisans.....	904 000
22. Artisans.....	573 000	22. Commerçants.....	797 000
23. Patrons pêcheurs.....	13 000	23. Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus.....	134 000
26. Gros commerçants.....	210 000		
27. Petits commerçants.....	870 000		
3. PROFESSIONS LIBÉRALES ET CADRES SUPÉRIEURS.....	1 810 000	3. CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES.....	1 895 000
30. Professions libérales.....	220 000	31. Professions libérales.....	239 000
32. Professeurs, professions littéraires et scientifiques.....	479 000	33. Cadres de la fonction publique.....	244 000
33. Ingénieurs.....	347 000	34. Professeurs, professions scientifiques.....	353 000
34. Cadres administratifs supérieurs.....	764 000	36. Professions de l'information, des arts et des spectacles.....	117 000
4. CADRES MOYENS.....	3 254 000	37. Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise.....	559 000
41. Instituteurs, professions intellectuelles diverses.....	828 000	38. Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise.....	383 000
42. Services médicaux et sociaux.....	432 000	4. PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES.....	3 971 000
43. Techniciens.....	823 000	42. Instituteurs et assimilés.....	777 000
44. Cadres administratifs moyens.....	1 071 000	43. Professions intermédiaires de la santé et du travail social.....	613 000
5. EMPLOYÉS.....	4 677 000	44. Clergé, religieux.....	59 000
51. Employés de bureau.....	3 746 000	45. Professions intermédiaires administratives de la Fonction publique.....	278 000
53. Employés de commerce.....	931 000	46. Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises.....	995 000
6. OUVRIERS.....	8 266 000	47. Techniciens.....	678 000
60. Contremaîtres.....	464 000	48. Contremaîtres, agents de maîtrise.....	571 000
61. Ouvriers qualifiés.....	3 292 000	5. EMPLOYÉS.....	6 247 000
63. Ouvriers spécialisés.....	2 605 000	52. Employés civils et agents de service de la Fonction publique.....	1 703 000
65. Mineurs.....	49 000	53. Policiers et militaires.....	390 000
66. Marins et pêcheurs.....	33 000	54. Employés administratifs d'entreprise.....	2 532 000
67. Apprentis ouvriers.....	124 000	55. Employés de commerce.....	742 000
68. Manœuvres.....	1 699 000	56. Personnels des services directs aux particuliers.....	890 000
7. PERSONNELS DE SERVICE.....	1 531 000	6. OUVRIERS.....	7 749 000
70. Gens de maison.....	214 000	62. Ouvriers qualifiés de type industriel.....	1 602 000
71. Femmes de ménage.....	112 000	63. Ouvriers qualifiés de type artisanal.....	1 509 000
72. Autres personnels de service.....	1 205 000	64. Chauffeurs.....	567 000
8. AUTRES CATÉGORIES.....	498 000	65. Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport.....	417 000
80. Artistes.....	74 000	67. Ouvriers non qualifiés de type industriel.....	2 353 000
81. Clergé.....	61 000	68. Ouvriers non qualifiés de type artisanal.....	1 007 000
82. Armée et police.....	363 000	69. Ouvriers agricoles.....	294 000
POPULATION ACTIVE.....	23 525 000	81. Chômeurs n'ayant jamais travaillé.....	353 000
		POPULATION ACTIVE.....	23 525 000

Économie et statistique, n° 171-172, novembre-décembre 1984.

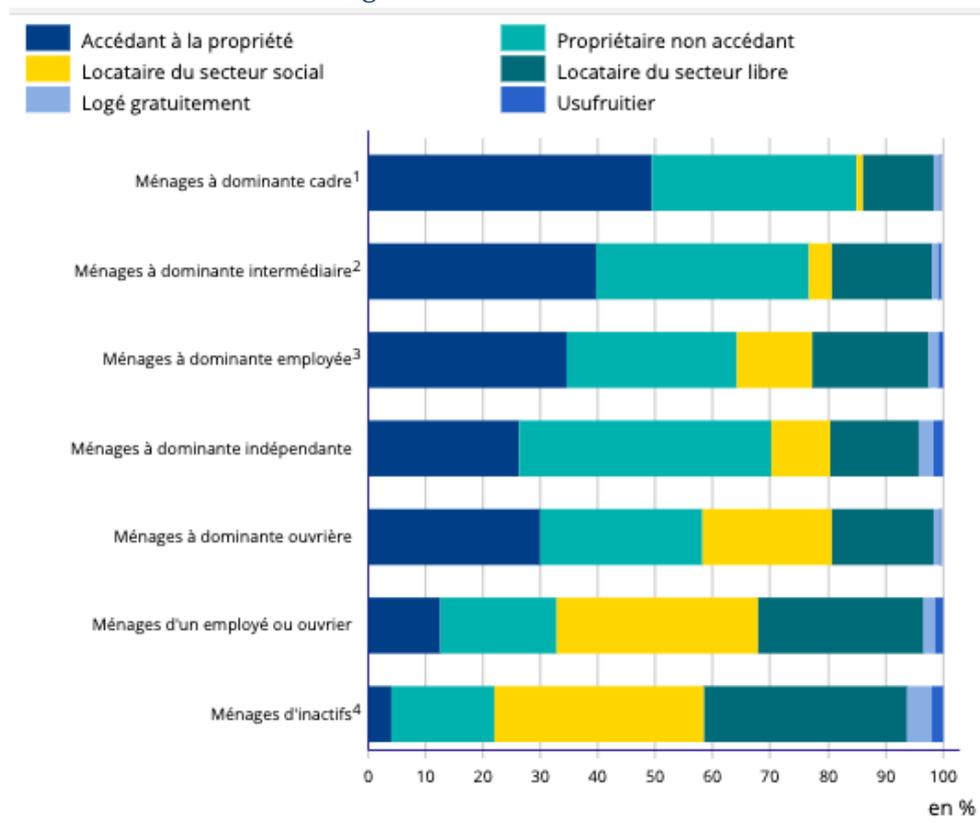
## Document 9

## Caractéristiques des personnes en emploi par groupe socioprofessionnel en 2021 (en %)

	Agriculteurs	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble <sup>1</sup>
Proportion parmi la population en emploi	1,5	6,5	21,6	24,7	26,2	19,1	100,0
<b>Plus haut diplôme obtenu</b>							
Diplôme supérieur long	8,7	19,2	75,1	33,8	11,1	2,7	29,4
Diplôme supérieur court	18,6	14,5	12,6	29,8	12,8	5,7	15,8
Baccalauréat ou équivalent	27,2	22,8	7,4	20,7	29,9	22,3	20,8
CAP, BEP ou équivalent	34,8	28,6	2,8	10,6	29,0	40,2	20,9
Aucun diplôme, CEP ou brevet des collèges ou diplôme inconnu	10,7	14,8	2,1	5,1	17,2	29,1	13,1

Source : Insee, enquête Emploi 2021

## Document 10 – Différentes manières de se loger



*b. L'usage des PCS et ses effets sur les représentations collectives : l'exemple des cadres*

**2. Les évolutions de la composition et des représentations des CSP/PCS en France (1945-1990)**

*a. Les grandes mutations économiques de la société française au cours des « Trente glorieuses »*

Document 11

*Dans le premier chapitre de son ouvrage Les Trente Glorieuses, publié en 1979, J. Fourastié propose de comparer le niveau de vie de deux villages pour comparer les sociétés préindustrielles et les sociétés modernes.*

**Madère**

Le village de Madère - je pourrais écrire la paroisse de Madère, car tous ses habitants sont chrétiens baptisés, la majorité pratique chaque dimanche, et de mémoire d'homme, l'on n'y a encore vu que quatre enterrements civils. Il a, d'après les chiffres du recensement, 534 habitants. De ces 534 habitants les quatre-cinquièmes sont nés à Madère ou dans des paroisses voisines, distantes de moins de 20 km, soit moins de quatre heures de marche. (...) Sur ces 534 habitants, 40 ont plus de 70 ans, et 210 moins de 20 ans. Il y a environ 12 naissances en moyenne par an, et 8 décès, dont près de 3 chaque deux ans sont des décès de bébés de moins d'un an. Tous ces chiffres sont très inférieurs à ceux qui étaient enregistrés à Madère au siècle précédent, où la mortalité infantile dépassait 30 %, la natalité 40 %. Calculée sur l'ensemble de la région où se trouve Madère, la mortalité infantile est de l'ordre de 10 % et l'espérance de vie à la naissance, de 60 à 62 ans. Ceci confirme que Madère n'est plus dans son état traditionnel millénaire, et a nettement commencé son « développement ».

Mais la plupart des autres éléments du niveau de vie et du genre de vie des habitants de Madère sont restés très proches de ce qu'ils étaient au XIX<sup>e</sup> siècle, du moins à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Par exemple, la taille moyenne des adolescents à l'âge de 20 ans est de 165 cm pour les garçons et de 155 cm pour les filles. Les caractères généraux de la morphologie physiologique des bébés, des enfants et des adolescents, restent ceux du XIX<sup>e</sup> siècle. Très peu d'enfants dépassent le niveau de l'école primaire élémentaire, où l'on apprend à lire, à écrire la langue nationale et à compter. J'ai sous les yeux la liste des enfants nés à Madère depuis 1921 et qui ont atteint ou dépassé le « niveau baccalauréat » : ils sont moins de 50 sur environ 4 000 nés vivants.

Des 534 habitants de Madère, 279 sont recensés dans la population active ; les autres étant des jeunes de moins de 14 ans, des femmes « ménagères », et une quinzaine de personnes désignées comme « retraités » (...). De ces 279 « actifs », 208 sont agriculteurs, 27 artisans (maçons, menuisiers, charpentiers, un tonnelier, maréchaux-ferrants, meuniers, cordonniers, tailleurs...) et 12 commerçants : il y a en effet un très petit commerce, trois ou quatre « boutiques », deux épiceries-merceries, une boulangerie, une boucherie. Le boucher ne travaille d'ailleurs qu'à temps partiel ; il ne vend en général que du mouton, et seulement deux jours par semaine. Les 19 personnes recensées comme « employés » sont 5 instituteurs ou institutrices, le receveur des postes et le facteur, la secrétaire de mairie, le garde champêtre et quelques femmes de ménage journalières, laveuses et « bonnes à tout faire ». Une douzaine d'ouvriers non agricoles (cantonniers, mécaniciens...) complètent les 279, qui ne comprennent que 2 « cadres ou techniciens », le curé et un docteur en médecine, qui, d'ailleurs, a quitté Madère peu après le recensement, non bien sûr faute de malades, mais faute de clients solvables.

Les 208 agriculteurs sont groupés en 92 « exploitations agricoles » dont la superficie moyenne en culture est de l'ordre de 5 ha. Aucune exploitation, d'ailleurs, ne dépasse le quadruple de cette moyenne. Le reste du territoire de la commune est hors culture, stérile, quasi désertique. Ces 208 travailleurs agricoles ne disposent en tout que de deux tracteurs, souvent hors d'usage par bris d'une pièce dont la « rechange » manque et ne peut être obtenue qu'après des délais variant de quelques jours à quelques semaines. L'auxiliaire fondamental du travailleur reste le bœuf (parfois la vache mi-laitière, mi-charretière), quelques chevaux et encore plusieurs ânes et mulets.

L'alimentation forme les trois quarts de la consommation totale. Elle est cependant pour sa moitié composée de pain et de pommes de terre (...) Une seule fois par semaine, en moyenne, on achète et on consomme de la viande de boucherie, en petite quantité et, s'il s'agit de bœuf, en qualité très médiocre. Le beurre est inconnu ; le fromage n'est consommé que dans sa forme locale et en petite quantité. Les aliments étrangers au pays ne sont ni connus,

ni même appréciés ou désirés : on les trouve suspects, écœurants... La base de l'alimentation, plus de la moitié des calories absorbées, est la soupe de pain et de légumes, à la graisse de porc. (...)

On aura une image concrète du niveau de consommation de cette population, si l'on apprend que pour acheter 1 kilo de pain, le travailleur moyen de Madère doit travailler 24 mn ; pour 1 kg de sucre : 45 mn ; pour 1 kg de beurre : 7 h ; pour un poulet de 1 kg : 8 h. Que le lecteur compare avec le pouvoir d'achat de son propre revenu ! Les produits manufacturés sont encore plus chers. Un petit poste de radio vaut 300 salaires horaires de manœuvre ; une ampoule électrique de 15 watts coûte plus d'un salaire horaire...

### Cessac

Le contraste entre Madère et Cessac éclate si l'on écrit les prix des mêmes objets à Cessac. Pour le pain, ce qui coûte 24 mn de travail à Madère n'en coûte que 10 à Cessac. Mais la plupart des prix diffèrent plus encore : pour le sucre, l'écart est de 45 mn à 13 ; pour le beurre, de 7 h à 1 h 25 ; pour le poulet, de 8 h à 45 mn ; pour la radio, de 300 à 20... Ainsi le paysan moyen doit travailler une journée entière de 8 h à Madère pour gagner l'équivalent du prix d'un poulet, que le Cessacois moyen gagne en 11 fois moins de temps ! L'écart est encore plus fantastique pour certains produits manufacturés...

C'est dire que Cessac appartient à un pays hautement développé, où le niveau de vie moyen est de 4 à 5 fois plus élevé qu'à Madère. Toutes les autres données confirment ce fait, dont le lecteur aura une vue concrète et détaillée en prenant connaissance des tableaux 1 à 5, ci-après.

Mais bien d'autres faits accusent de fortes différences entre les deux villages. Alors qu'à Madère les agriculteurs sont largement majoritaires (ils forment les trois quarts de la population active), ils sont très minoritaires à Cessac, où ils ne sont que 53 sur 215 personnes actives. Le groupe dominant à Cessac est tertiaire (employés de bureaux, de banque, d'administrations publiques ou de commerce, commerçants, instituteurs, etc.) ; ces tertiaires sont 102 sur les 215 personnes actives. A Cessac, le total des tertiaires et des artisans donne 127 personnes actives ; le total des agriculteurs et des ouvriers agricoles n'étant que de 88 (total 215) (tableau I).

TABLEAU 1 - MADÈRE ET CESSAC

Population totale et population active			
		Madère	Cessac
Population totale		534	670
Population active		279	215
	dont		
	Agriculture	208	53
	Ouvriers non agricoles	12	35
	Artisanat	27	25
	Tertiaire	32	102

Les 53 agriculteurs sont répartis en 39 exploitations « ainsi déclarées » ; plusieurs de ces exploitations sont presque fictives, étant tenues par des personnes ayant d'autres revenus que l'agriculture et ne cultivant que 1 ou 2 ha ; l'exploitation moyenne a cependant 14 ha en culture, contre 4 à 5 à Madère. Les rendements à l'hectare vont du triple au quadruple de ceux de Madère ; et comme le nombre des travailleurs à l'hectare est près de 4 fois plus

faible, la productivité du travail agricole est à Cessac de l'ordre de douze fois plus forte qu'à Madère. C'est-à-dire qu'en une heure de travail moyen l'agriculteur moyen de Cessac tire du sol environ douze fois plus de produit que celui de Madère... (tableau 3).

TABLEAU 2 -

<b>Données démographiques ramenées à 1 000 habitants</b>		
	Madère	Cessac
Nombre annuel moyen de naissances	21	14
Nombre annuel moyen de décès	14	11
Nombre moyen de décès de bébés de moins d'un an	2 par an	1 tous les 5 ans
Espérance de vie à la naissance	62	72
Espérance de vie à 20 ans	45	53
Nombre, pour 1000 habitants des personnes nées dans le village ou à moins de 20 km	900	440
Taille moyenne en cm des adolescents de 20 ans (données issues d'enquêtes régionales)	165	174

TABLEAU 3 -

**L'agriculture**

	Madère	Cessac
Nombre d'exploitations agricoles	92	39
Nombre d'hectares cultivés en moyenne par exploitation	5	13
Nombre moyen de travailleurs par exploitation	2	1
<i>Rendements à l'hectare (moyenne de trois années)</i>		
Blé	12	35
tabac (poids récolté en quintaux)	20	30
vin de consommation courante (hl)	25	100
vin « d'appellation contrôlée » (hl)	0	60
Nombre de travailleurs pour 100 hectares	28	8
Nombre d'animaux de labour	100	1
Nombre de tracteurs	2	40

Les autres traits majeurs de la situation économique de Cessac sont à l'avenant. Sur les 243 foyers de Cessac plus de 230 ont le « confort moderne » ; allant de la cuisine parfaitement équipée (210 réfrigérateurs, 50 congélateurs, 180 machines à laver le linge, etc.), aux W. C. intérieurs à chasse d'eau, aux lavabos, à la salle de bain à eau courante chaude et froide; 110 téléphones pour 670 habitants à Cessac, contre 5 pour 534 à Madère; 280 automobiles à Cessac, contre 5 à Madère... (tableau 4).

TABLEAU 4 - MADÈRE ET CESSAC

<b>Habitat, niveau de vie, équipement</b>		
	Madère	Cessac
Nombre de logements (maisons individuelles)	163	212
Dont : nombre de maisons « neuves » (moins de 20 ans d'âge)	3	60
<i>Équipement ménager :</i>		
Âtre traditionnel à bûches et fagots	150	5
Cuisinières à bois ou à charbon	10	10
Cuisinières à gaz butane ou électrique	3	197
Réfrigérateurs	5	201
Machines à laver le linge	0	180
W. C. intérieurs à chasse d'eau	10	150
Chauffage central	5	200
Téléphones	5	110
Automobiles pour le transport des personnes	5	280
Radio	50	250

TABLEAU 5 - MADÈRE et CESSAC

<b>Durées de travail nécessaire pour acheter des aliments usuels</b>		
	Madère	Cessac
1 kg de pain	24 mn	10 mn
1 kg de sucre	45 mn	13 mn
1 kg de beurre	7 heures	1 h 25
1 kg de poulet	8 h	45 mn

(...)

**Douelle**

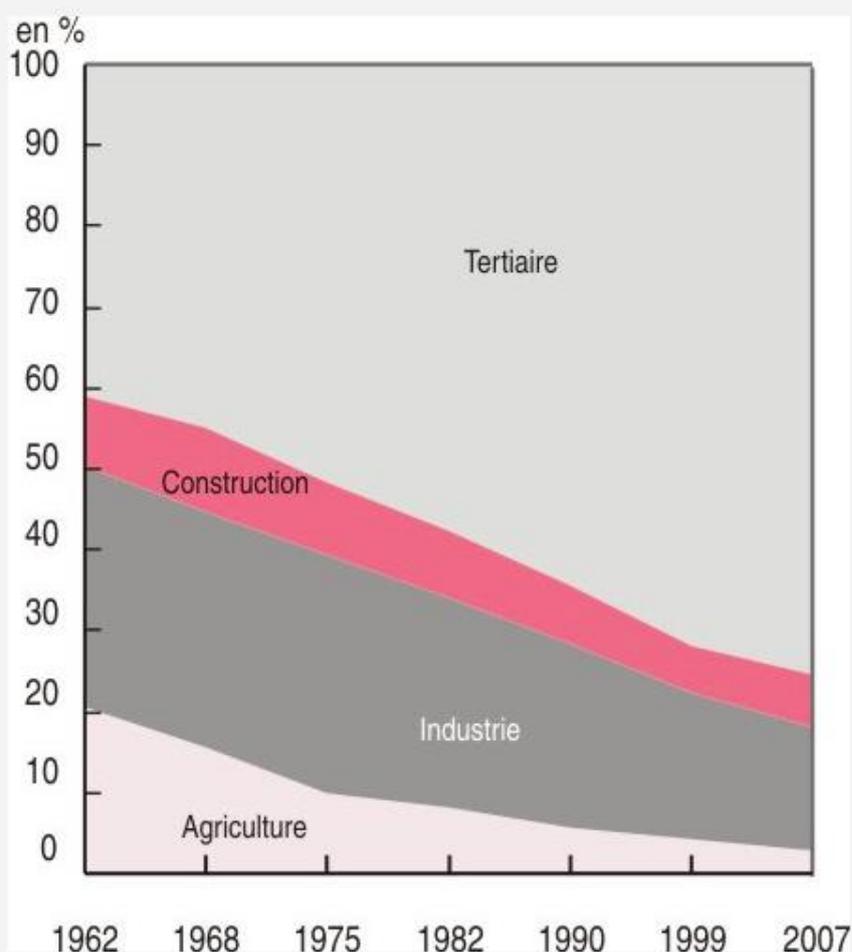
Le moment est maintenant venu de préciser les lieux et les dates des observations précédentes. Madère pourrait bien être un village d'aujourd'hui au Portugal, en Espagne intérieure, en Grèce ou Yougoslavie... De fait, et certains lecteurs ont pu le deviner, ces deux villages que j'ai appelés Madère et Cessac sont le seul et même village de Douelle en Quercy, saisi à deux dates différant de trente années et décrit à l'aide des recensements de ces deux dates : 1946 et 1975.

Douelle est situé sur la rivière Lot à 11 km en aval de Cahors. Madère, c'est Douelle en 1946. Cessac, c'est Douelle en 1975. Et c'est Douelle qui est passé en trente ans, d'un état que l'on appelle aujourd'hui « sous-développé » ou « en voie de développement », à la situation, aujourd'hui normale en France, d'économie industrielle et tertiaire.

Source : Extrait de J. Fourastié, *Les Trente Glorieuses*, 1979

1. Comparez les structures socioprofessionnelles des deux villages.
2. Comparez les niveaux de vie et les conditions de vie des habitants des deux villages.

## Document 12 – Répartition des emplois par secteur d'activité de 1962 à 2017



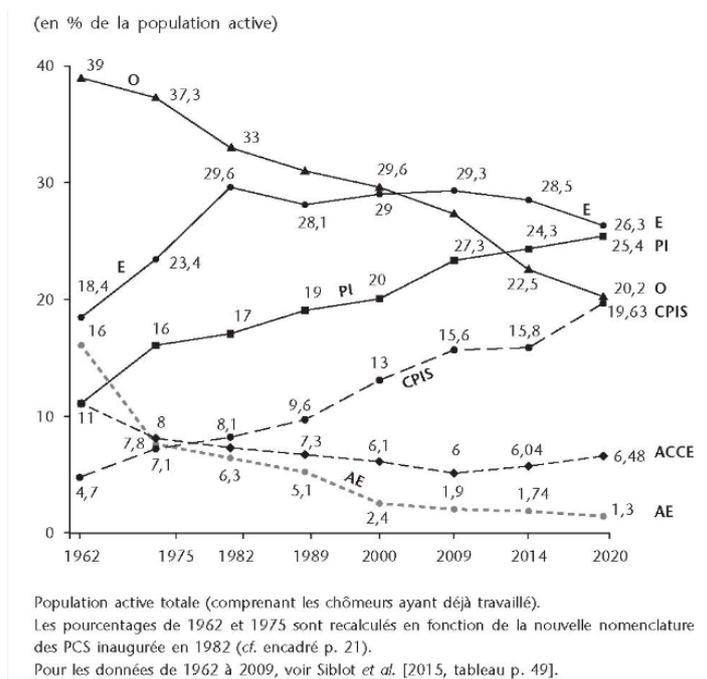
Lecture : le poids de l'industrie dans l'emploi avoisinait 30 % en 1962 ; il n'est plus que de 15 % en 2007.

Champ : actifs ayant un emploi, France métropolitaine, contingent exclu.

Source : Recensements de la population.

*b. Les transformations de la structure socioprofessionnelle et leurs effets sur les CSP des années 1950 aux années 1990*

Document 13



Source : S. Bosc, *Sociologie des classes moyennes*, 2022

Document 14

**RÉPARTITION SECTORIELLE DES EMPLOIS FÉMININS, FRANCE (1955-2015) (EN %)**

	1955	1962	1968	1974	1980	1985	1990	1996	2005	2010	2015
Agriculture	27	20	15	10	8	6	5	3	2	2	2
Industrie et bâtiment	25	25	25	26	22	19	17	15	12	9	9
Tertiaire	49	55	61	65	70	75	78	82	86	89	89
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

— Sources : Marchand et Thélot [1997], pour les années 1955-1996. Puis Eurostat, Enquêtes sur les forces de travail, données trimestrielles, extraction 2010 (premier trimestre) et INSEE, enquête « Emploi » 2015 (avec une nomenclature un peu différente : agriculture/industrie et artisanat/services).

Document 15

**TABLEAU XVI. LES DIPLÔMES DES EMPLOYÉS (1999, %)**

	Aucun dipl., CEP	BEPC	CAP, BEP	Bac. et plus
Ensemble	35,7	11,1	23,1	30,1
Professions intermédiaires	7,2	6,8	20,5	65,5
Employés	24,9	11,6	34,8	28,6
Employés civils et agents de service de la fonc. pub.	27,6	12,7	36,5	23,3
Policiers et militaires	18,0	15,9	35,4	30,7
Employés administratifs d'entreprise	10,7	10,3	33,0	46,1
Employés de commerce	24,4	11,6	37,8	26,1
Personnels des services directs aux particuliers	42,6	10,3	32,7	14,3
Ouvriers	39,1	6,9	43,4	10,6

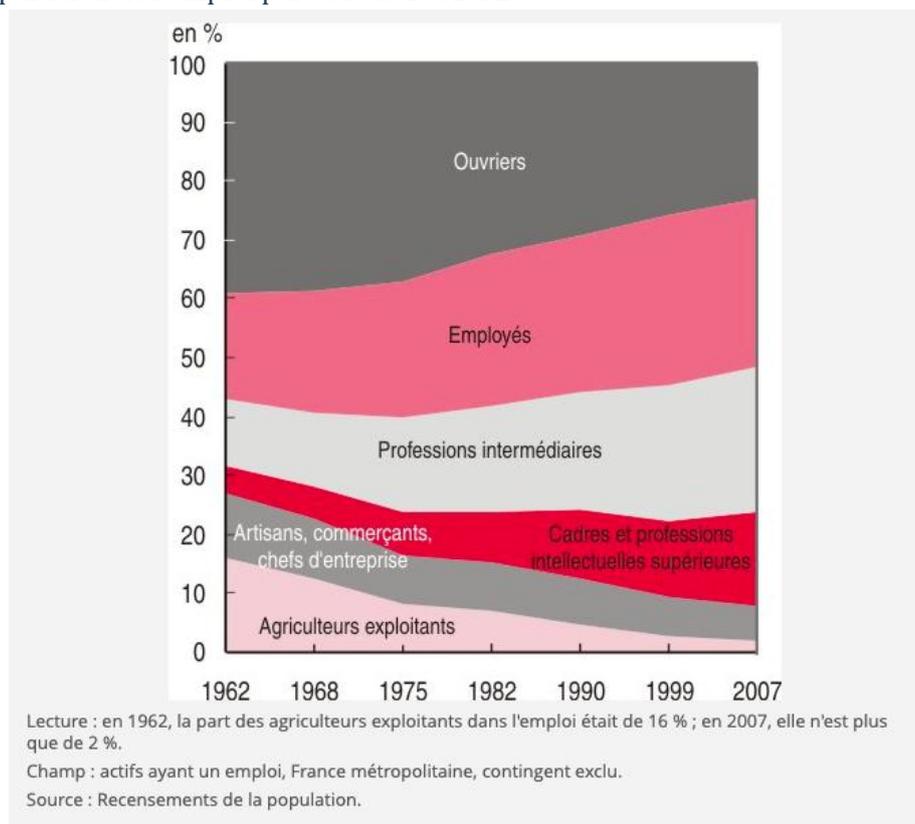
— Source : INSEE, recensement de la population.

**TABLEAU XVIII. SALAIRE MENSUEL MÉDIAN DES EMPLOYÉS ET DES CATÉGORIES CONNEXES (SALARIÉS À TEMPS PLEIN, 2002, EUROS)**

	Hommes	Femmes	H/F	2 sexes
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	1 880	1 707	110	1 817
Professions intermédiaires administratives et commerciales d'entreprise	1 683	1 494	113	1 600
<b>Employés</b>	<b>1 321</b>	<b>1 140</b>	<b>116</b>	<b>1 189</b>
Employés civils et agents de service de la fonction publique	1 317	1 407	94	1 239
Policiers et militaires	1 524	1 204	127	1 494
Employés administratifs d'entreprise	1 406	1 239	114	1 265
Employés de commerce	1 072	974	110	993
Personnels des serv. dir. aux particuliers	1 067	867	123	901
Ouvriers	1 219	996	122	1 163
Employés/Ouvriers (x 100)	108	114		102

Source : A. Chenu (2005)

## Document 16 – Répartition de l'emploi par CSP de 1962 à 2007



## Document 17

Pour spécifier, quant à sa vie matérielle et culturelle, la population ouvrière des Ilots, il faut la situer dans une certaine histoire. Ses membres proviennent majoritairement de cet univers bien spécifique qu'était la société minière. Celle-ci fut mise en place au cours du siècle dernier, et ses structures très prolétariennes se sont maintenues jusqu'au milieu de notre siècle.

Or, la génération de mes interlocuteurs présente une particularité remarquable. Nés dans cette société qui exerçait une très forte emprise sur ses membres, façonnés par elle durant les quinze ou vingt premières années de leur vie, ils n'y sont pas restés. La récession charbonnière, intervenue au cours des années 60, les a précipités dans une histoire par laquelle leur existence traditionnelle s'est trouvée profondément remaniée. L'irruption de l'histoire dans cet univers jusque-là très statique est d'une importance d'autant plus grande qu'elle s'est traduite, pour la même génération, par deux séries de changements tout à fait hétérogènes entre eux, mais qui chaque fois touchaient à l'essentiel. Au cours des années 60-70, il y eut d'abord l'entrée de toute une société, y compris dans ses franges ouvrières, dans l'ère de la consommation de masse. Puis ce fut, à l'aube des années 80, après une longue période de dégradation économique, le basculement de cette même société dans un chômage de masse, dont on sait qu'il frappe durement les catégories ouvrières, et qui a pris des allures d'hécatombe dans les régions de vieille et mono-industrie, comme c'est le cas du bassin minier.

Donnons-nous l'exemple d'un fils de mineur né en 1950. Jusqu'à l'âge de 16 ans au moins, il évolue dans la proximité d'un univers parental qui reste fondamentalement soumis au double primat du destin de classe et de la subjectivité de classe : tel est le monde très prolétarien des mineurs, qu'il nous faudra évoquer plus en détail, car notre personnage en est trop imprégné pour que toutes ses conduites ne s'en ressentent pas.

A 18 ans, en 1968, il est ouvrier dans une usine de métallurgie. Supposons-le marié à 22 ans : nous sommes en 1972. En 1979, avec onze ans d'ancienneté à l'usine, s'il fait des heures supplémentaires ou le travail posté, il perçoit des salaires qui lui permettent d'accéder à un niveau de vie économique sensiblement supérieur à celui de ses parents. En 1981, ses revenus et sa situation familiale (il est père de deux enfants) lui ont peut-être permis d'envisager l'accès à la propriété individuelle. Dix ans plus tôt, il vivait encore dans la cité minière où il avait vu le jour. Son existence s'est fortement déplacée par rapport à son univers d'origine : les lieux, les styles de vie, les projets ne sont plus les mêmes.

Mais nous sommes au début de cette décennie 80 qui verra la montée en flèche du chômage et ses effets déstabilisateurs sur de multiples aspects de l'existence ouvrière. Peut-être notre personnage a-t-il été licencié. Si tel n'est pas le cas, il est hautement probable que son entreprise a connu des hauts et des bas, le chômage technique ou partiel, la précarisation des perspectives. En 1985, l'univers de notre interlocuteur n'est déjà plus comparable à ce qu'il était dix ans plus tôt. Le travail tend à devenir une denrée rare. Même s'il en possède un, de plus en plus nombreux sont les hommes qui, autour de lui, doivent s'expliquer avec son absence. Des univers masculins se décomposent, et cherchent à se recomposer.

Je veux suggérer par cet exemple que les acteurs que nous allons rencontrer ne sont pas des sujets unifiés. Coexistent et s'intriquent en eux des formes d'individualité liées à des « strates » extrêmement différentes de l'histoire ouvrière. Précisons que chacune d'entre elles remanie la précédente mais ne l'éclipse en aucun cas : elle peut même, comme nous le verrons, en réactiver certains aspects pour d'autres usages.

Source : O. Schwartz, *Le Monde privé des ouvriers*, 1990

1. Parmi les évolutions décrites par O. Schwartz, lesquelles peuvent être associées à une dégradation collective des conditions de vie ouvrière ?
2. Lesquelles peuvent plutôt faire penser à une dislocation de l'identité collective des ouvriers ?

## Document 18

### Principaux métiers ouvriers en expansion

	Effectifs 1999 (en milliers)	Variations 1990/1999 (en %)
Ouvriers qualifiés des industries agricoles et alimentaires	85	+45
Jardiniers	80	+43
Monteurs qualifiés en agencement, isolation	20	+42
Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal	96	+36
Conducteur engin élévateur, cariste	93	+34
Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication	21	+31
Ouvriers de l'élevage	30	+24
Ouvriers de la viticulture, arboriculture fruitière	52	+24

Source : recensements de la population.  
Les métiers dont les effectifs ne dépassent pas 20 000 membres n'ont pas été retenus.

Source : E. Maurin, *L'égalité des possibles*, 2002

## C. D'une société plus fluide à une société sans classe ?

### 1. La mobilité sociale et les promesses d'une société plus « fluide »

#### a. Les enquêtes FQP et les tables de mobilité

### Document 19 – La table de destinée (France 2014-2015, Enquête FQP, INSEE)

#### Que font les enfants actifs d'aujourd'hui par rapport à leur père ?

PCS du père de l'enquêté ↓	Destinée (les 100 sont en face <b>des pères</b> )						
	PCS de l'enquêté (fils)						
	Agriculteur exploitant	Artisans, comm., chefs d'entreprise	Cadres et prof. intell. sup	Professions interm.	Employés	Ouvriers	Ensemble
Agriculteur exploitant	24,9	8,0	8,8	18,6	7,1	32,5	100,0
Artis., comm., chefs d'ent	0,8	20,3	22,2	22,8	9,5	24,3	100,0
Cadres et prof. intell. sup.	0,2	8,0	47,0	25,7	9,1	10,0	100,0
Professions interm.	0,7	7,9	25,5	31,5	11,3	23,1	100,0
Employés	0,5	6,8	16,3	26,1	16,6	33,6	100,0
Ouvriers	0,5	7,4	9,3	22,9	12,3	47,6	100,0
Ensemble	2,6	9,2	19,3	24,5	11,3	33,0	100,0

Lecture : En 2014-2015, sur 100 fils d'agriculteurs (âgés de 30 à 59 ans), 25 sont eux-mêmes devenus agriculteurs. La ligne ensemble nous donne la structure des emplois des hommes âgés de 30 à 59 ans en 2014-15.

## Document 20 – La table de recrutement (France 2014-2015, Enquête FQP, INSEE)

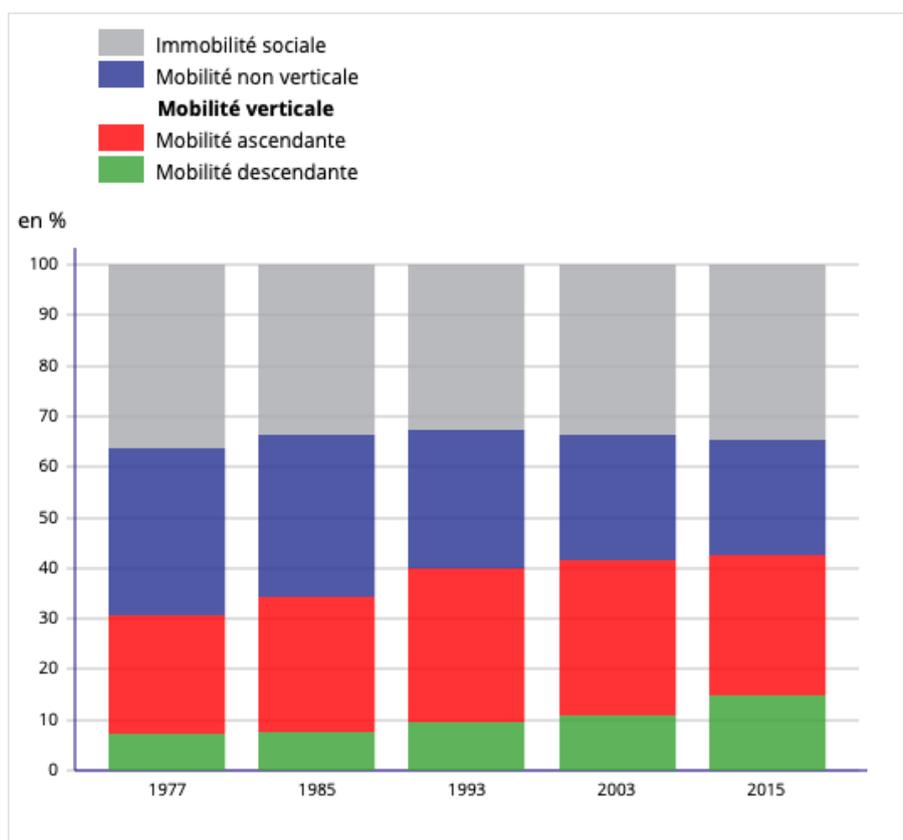
## Que faisaient les pères des actifs d’aujourd’hui au même âge ?

Catég socioprof du père de l’enquêté	Recrutement (les 100 sont en face des fils)							
	Catégorie socioprofessionnelle de l’enquêté							
	Agriculteur exploitant	Artisans, comm., chefs d’entreprise	Cadres et prof. intell. sup.	Professions interm.	Employés	Ouvriers	Ensemble	
Agriculteur exploitant	80,1	7,4	3,9	6,5	5,3	8,4	8,5	
Artisans, comm., chefs d’ent	4,0	28,8	15,1	12,2	11,1	9,7	13,1	
Cadres et prof. intell. sup.	0,9	12,1	33,8	14,6	11,3	4,2	13,9	
Professions interm.	4,3	13,0	20,0	19,5	15,2	10,7	15,2	
Employés	1,9	7,0	8,0	10,0	13,9	9,6	9,4	
Ouvriers	7,8	31,7	19,3	37,2	43,3	57,5	39,8	
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Lecture : En 2014, sur 100 agriculteurs âgés de 30 à 59 ans, 80 avaient un père qui était lui-même agriculteur au même âge. La colonne ensemble nous donne l’image de la structure sociale des pères à l’époque où ils étaient actifs.

*b. La hausse de la mobilité observée des années 1950 à 1990 : effet structurel ou hausse de la fluidité sociale ?*

Document 21 – Décomposition de la mobilité sociale observée entre 1977 et 2015, pour les hommes comparés à leur père



Note : les évolutions et écarts qui sont commentés sont ceux obtenus à partir des chiffres arrondis sans décimale.

Lecture : en 2015, 65 % des hommes relèvent d’une catégorie socioprofessionnelle différente de celle de leur père : 23 % ont connu une mobilité non verticale, 28 % une mobilité ascendante et 15 % une mobilité descendante.

Champ : France métropolitaine, femmes et hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l’année d’enquête.

Source : Insee, enquêtes Formation et qualification professionnelle 1977, 1985, 1993, 2003 et 2014-2015.

## Document 22

HOMMES	1977		1985		1993		2003	
	Origines	Positions	Origines	Positions	Origines	Positions	Origines	Positions
1. Agriculteurs exploitants	25,4	10,3	20,9	7,6	15,8	4,7	13,5	4,1
2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	16	11,5	15,3	12,2	13,1	10,5	12,5	8,1
3. Cadres et professions intellectuelles supérieures	5	10,6	6,5	15,5	8,2	18	8,8	19,2
4. Professions intermédiaires	7,5	20,2	9,8	21,5	11,4	23,6	12,8	24,6
5. Employés	8,4	8,8	9	9,4	11,5	9,9	10,8	11,4
6. Ouvriers	37,7	38,6	38,5	33,8	40	33,3	41,6	32,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
ID origines-positions	19,6		21,1		22,0		22,8	
ID 1977-2003	15,4 (origines)				15,6 (positions)			
N (population)	6 473 000		7 089 000		7 931 000		8 896 000	
N (enquête)	9 880		9 783		4 570		9 764	

FEMMES	1977		1985		1993		2003	
	Origines	Positions	Origines	Positions	Origines	Positions	Origines	Positions
1. Agriculteurs exploitants	24,5	11,6	19,7	7,2	15,8	4,1	11,8	2,1
2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	15,3	10,2	13,8	9,1	13,1	5,7	12,9	3,6
3. Cadres et professions intellectuelles supérieures	4,4	3	5,8	5,5	8,8	9,1	8	10,2
4. Professions intermédiaires	8,3	13,4	10,3	17,7	10,9	20,6	13,6	22,7
5. Employés	8,9	40,9	8,8	42,2	11,3	43,9	11,6	48,7
6. Ouvriers	38,6	20,9	41,6	18,3	40,1	16,6	42,1	12,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
ID origines-positions	37,1		40,8		42,6		48,4	
ID 1977-2003	15,1 (origines)				24,3 (positions)			
ID hommes-femmes	2,2	33,4	3,6	32,8	0,7	34	2,5	37,3
N (population)	5 850 000		6 780 000		7 814 000		8 945 000	
N (enquête)	5 753		6 510		4 594		10 504	

Lecture : en 1977, 10,3 % des hommes étaient agriculteurs exploitants et 25,4 % étaient fils d'un agriculteur exploitant. À la même date, la valeur de l'indice de dissimilarité (ID) entre origines et positions valait 19,6 : il aurait fallu que 19,6 % des hommes changent de position sociale pour que structure des origines sociales et structure des positions sociales deviennent identiques.

Champ : hommes et femmes français âgés de 35 à 59 ans, actifs occupés ou anciens actifs occupés à la date d'enquête.

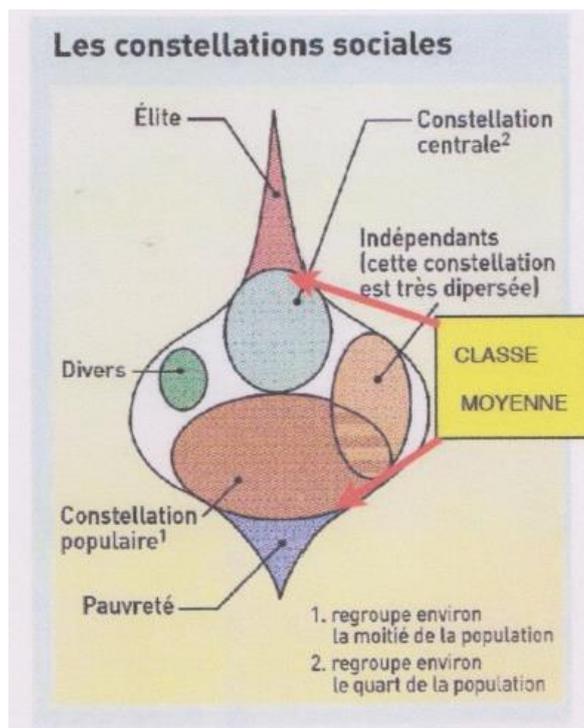
Source : Insee, enquêtes « Formation et qualification professionnelle » de 1977, 1985, 1993 et 2003.

Document 23 – La société fictive de Louis-André Vallet

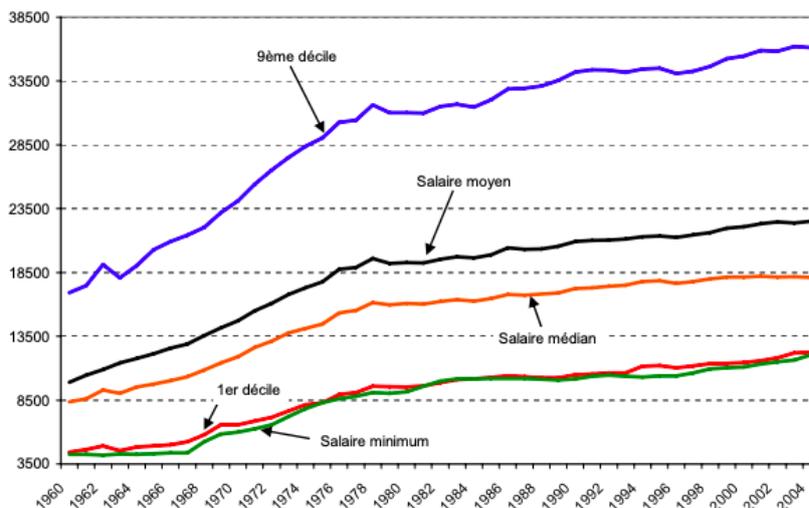
	Fils	1 Cadre	2 Ouvrier		Fils	1 Cadre	2 Ouvrier	
Père								
1 Cadre	125	75	200		150	50	200	
2 Ouvrier	125	675	800		200	600	800	
	250	750	1 000		350	650	1 000	
	Date t1				Date t2			

2. La « seconde révolution française » et la « moyennisation de la société »

Document 24 – La toupie d’Henri Mendras



Document 25 – Salaires annuels nets en € de 2005 (entreprises, salariés à temps plein)



Source : Insee, Dads.

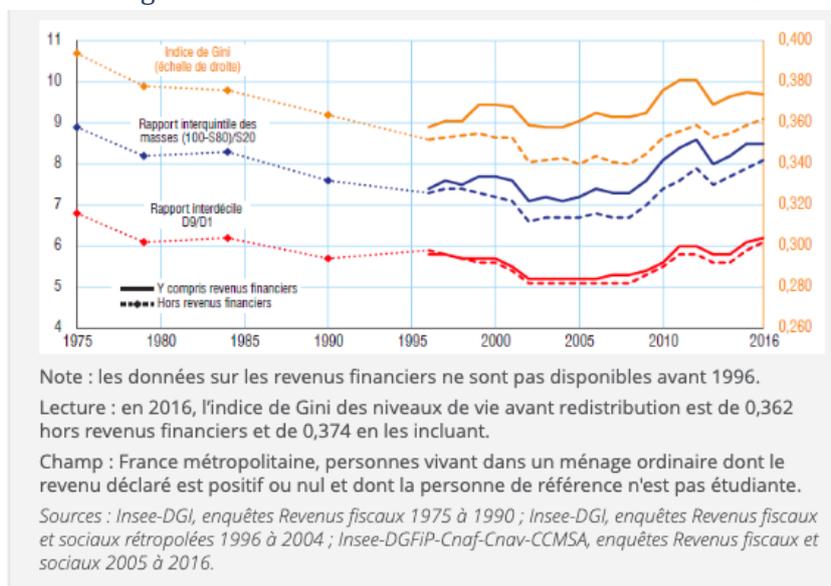
Source : G. Cornilleau, « Inégalités de salaires et de revenus », OFCE, 2012

Document 26 – Taux de croissance annuel du pouvoir d’achat du salaire net annuel moyen

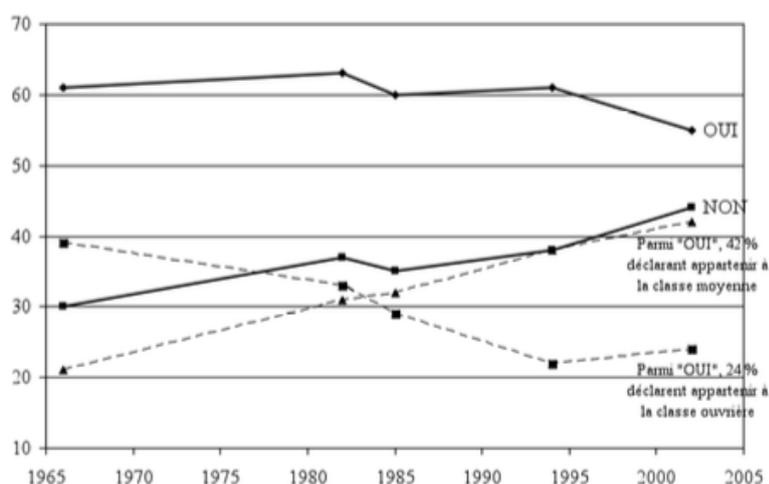


Source : G. Cornilleau, « Inégalités de salaires et de revenus », OFCE, 2012

Document 27 – Evolution des inégalités de niveaux de vie avant redistribution de 1975 à 2016



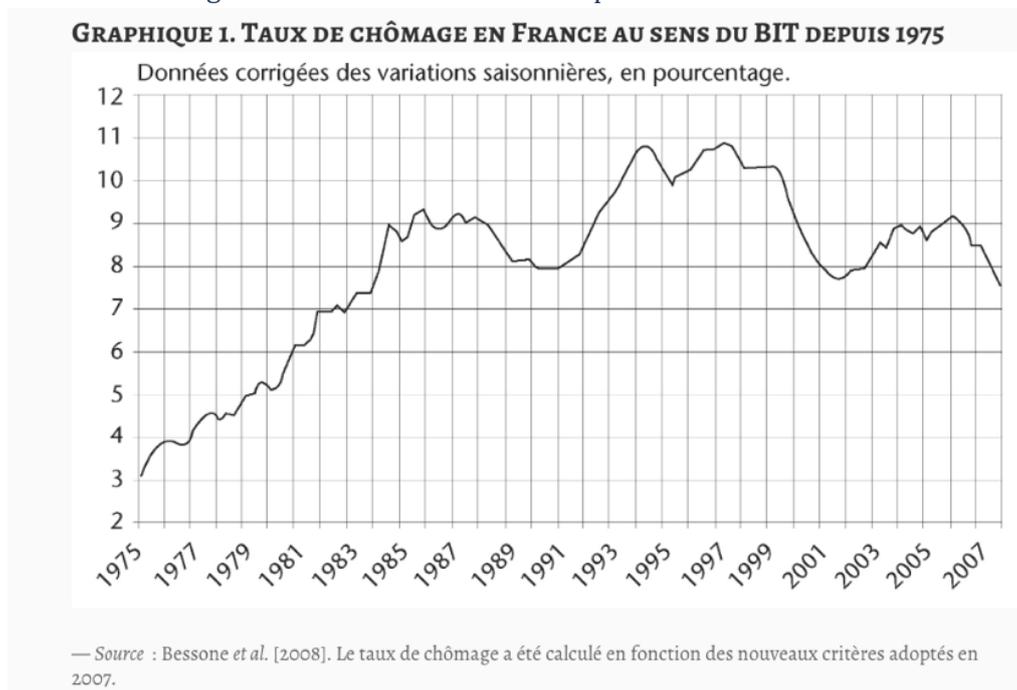
Document 28 – Sentiment d’appartenance de classe de 1965 à 2005



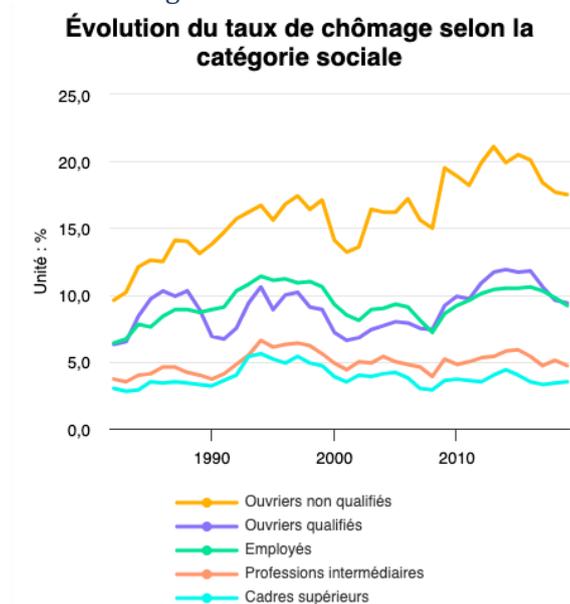
Source : D'après in SOFRES, *L'état de l'opinion*, 1996. Pour 2002, CEVIPOF, Panel électoral français, 2002.  
 Note : À la question « avez-vous le sentiment d'appartenir à une classe sociale », le total des « OUI » et des « NON » ne fait pas systématiquement 100% puisqu'il était possible de répondre « ne se prononce pas ».

## II. La notion de « classe sociale » à l’épreuve des mutations contemporaines de la société française

Document 29 – Taux de chômage en France au sens du BIT depuis 1975

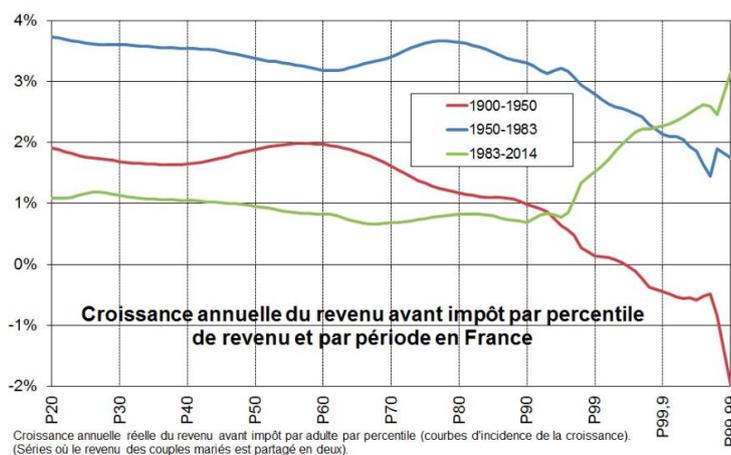


Document 30 – Evolution du taux de chômage selon la catégorie sociale



Source : Observatoire des inégalités et INSEE

Document 31



Source : T. Piketty et al., « Inégalités de revenu en France, 1900 – 2014 », Banque de France

## A. L'effritement de la société salariale : une individualisation des inégalités sociales ?

### 1. L'individualisation de la précarité au travail et la prise en compte des situations familiales

Document 32

#### ► 1. Revenu disponible, niveau de vie et pauvreté selon la configuration familiale en 2018

	Revenu disponible moyen du ménage (en euros)	Niveau de vie des individus du ménage (en euros)		Part de la population (en %)	Taux de pauvreté (en %)	Personnes pauvres (en milliers)
		Moyenne	Médiane			
<b>Personne de référence de moins de 65 ans</b>	<b>40 070</b>	<b>24 390</b>	<b>21 070</b>	<b>78,2</b>	<b>16,4</b>	<b>8 103</b>
Personne seule	22 290	22 290	18 940	9,5	20,2	1 216
Famille monoparentale	28 420	16 930	15 140	10,2	35,3	2 266
Couple sans enfant	46 130	30 750	26 470	12,2	7,1	549
Couple avec enfants	55 920	25 080	21 900	43,1	13,1	3 561
Autre type de ménage	42 600	20 650	18 100	3,2	25,3	510
<b>Personne de référence de 65 ans ou plus</b>	<b>32 280</b>	<b>25 600</b>	<b>21 830</b>	<b>21,8</b>	<b>8,9</b>	<b>1 224</b>
Personne seule	22 530	22 530	19 090	7,1	14,3	647
Couple	42 550	27 410	23 410	13,0	6,2	509
Autre type de ménage	40 710	24 650	22 000	1,7	6,4	69
<b>Ensemble</b>	<b>37 670</b>	<b>24 650</b>	<b>21 250</b>	<b>100,0</b>	<b>14,8</b>	<b>9 327</b>

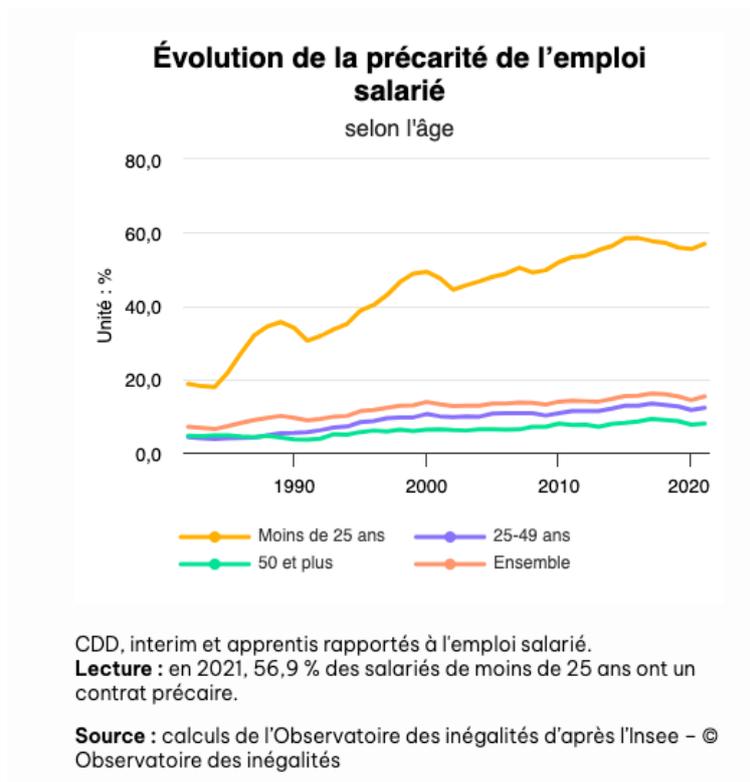
**Lecture :** en 2018, les couples sans enfant vivant dans un ménage dont la personne de référence a moins de 65 ans ont en moyenne un revenu disponible annuel de 46 130 euros. 7,1 % des personnes vivant en couple sans enfant sont pauvres, soit 549 000 personnes.

**Champ :** France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2018.

### 2. Les effets d'âge et les effets de génération sur le marché du travail

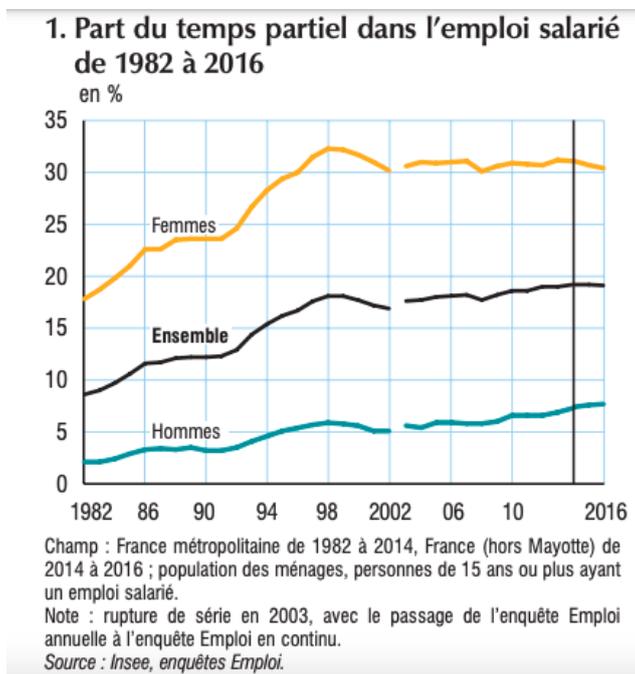
Document 33



### 3. Inégalités de genre et conditions d'emploi

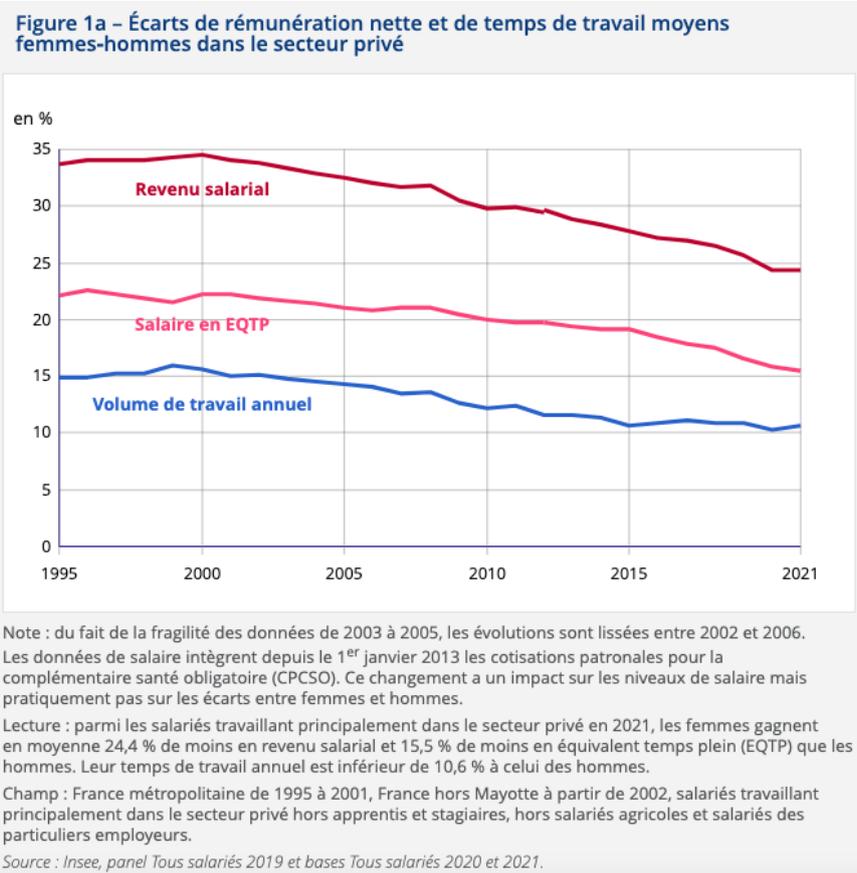
#### a. Le temps partiel féminin et l'inactivité : des contraintes supplémentaires liées au genre

Document 34



#### b. Au-delà du statut d'emploi, les femmes : une vie professionnelle moins reconnue

Document 35



#### 4. Inégalités et discriminations ethno-raciales

- a. *Crise économique, déclassement et montée des antagonismes liés à la race en France*
- b. *Les inégalités liées à la nationalité, au lieu de naissance ou à la couleur de peau*
- c. *La notion de « ghetto » : une articulation entre inégalités raciales, sociales et spatiales*

#### 1. Les PCS : un instrument toujours efficace de description de la stratification sociale

##### Document 36

TABIEAU I :  
ÉVOLUTION DES SALAIRES ANNUELS MOYENS NETS DE PRELEVEMENT (EN FRANCS COURANTS)

	1998	1999
<b>Hommes</b>	<b>137 760</b>	<b>140 640</b>
Cadres	258 480	266 400
Professions intermédiaires	147 240	148 680
Employés	104 520	104 760
Ouvriers	98 160	99 360
<b>Femmes</b>	<b>109 920</b>	<b>112 320</b>
Cadres	195 120	201 480
Professions intermédiaires	126 000	127 320
Employés	93 480	94 440
Ouvriers	79 920	81 000
SMIC	64 000	64 830

Source : Les salaires dans les entreprises en 1999. *Insee Première*, n° 778, mai 2001.

##### Document 37 – Inégalités scolaires selon les PCS

	en %							
	Baccalauréat général ou technologique		Baccalauréat professionnel		CAP-BEP		Sans diplôme du secondaire	
	2007	1995	2007	1995	2007	1995	2007	1995
Agriculteurs exploitants	57	54	30	19	8	16	6	11
Artisans, commerçants	58	54	22	11	11	16	9	19
Cadres <sup>1</sup> , prof. libérales et chefs d'entreprise	85	84	9	4	3	4	4	8
Enseignants	86	87	8	4	2	3	4	5
Professions intermédiaires <sup>2</sup>	65	67	19	10	8	11	8	12
Employés <sup>3</sup>	52	50	24	12	12	17	13	21
Employés de service	35	27	29	12	14	24	22	38
Ouvriers qualifiés	41	39	28	14	17	23	15	23
Ouvriers non qualifiés	35	28	28	14	19	26	19	33
Sans emploi	23	18	18	11	22	22	38	50
<b>Ensemble</b>	<b>57</b>	<b>52</b>	<b>21</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>16</b>	<b>11</b>	<b>20</b>

1. Hors professeurs. 2. Hors instituteurs et professeurs des écoles. 3. Hors employés de service (personnels des services directs aux particuliers).

Lecture : dix ans après leur entrée en sixième en 2007, 57 % des enfants d'agriculteurs sont titulaires d'un baccalauréat général ou technologique.

Champ : France métropolitaine.

Source : MENJS-Depp, Mesri-Sias, panels d'élèves entrés en sixième en 2007 et en 1995.

#### 2. Les analyses relationnelles des classes sociales : une permanence des antagonismes entre « dominants » et « dominés »

- a. *Le « capital culturel » comme rapport de pouvoir : des classes populaires définies par le manque*

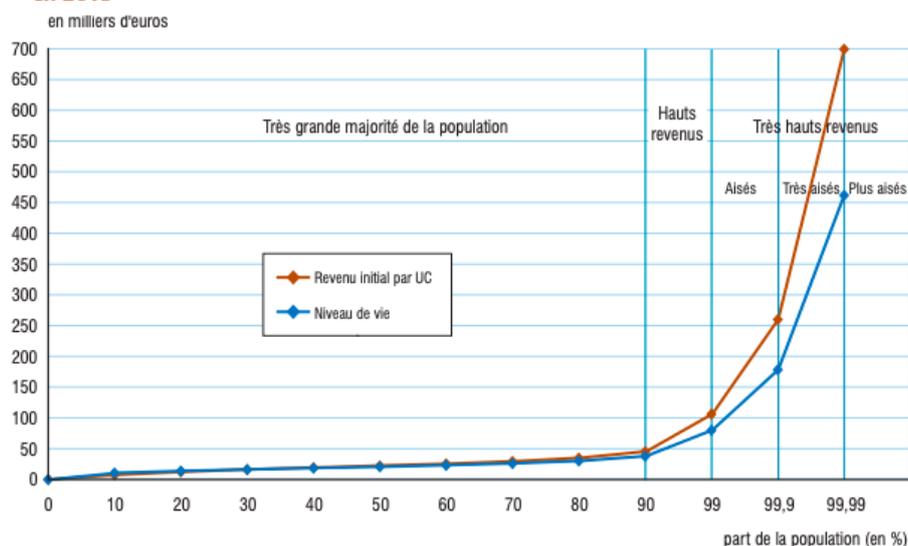
*b. La permanence d'une « culture populaire » ?*

**3. Les classes supérieures : un idéal-type des classes sociales ?**

*a. Une domination économique par les revenus et les patrimoines*

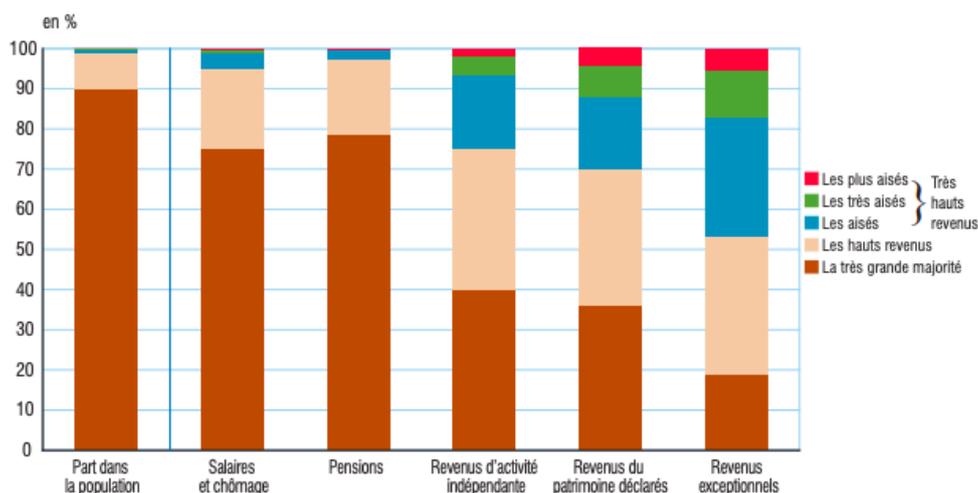
Document 38

**1. Distribution des revenus initiaux par unité de consommation et des niveaux de vie en 2015**



Document 39

**8. Part du revenu perçu par chaque classe**



*b. Une classe « collectiviste » et mobilisée*

*c. La dimension internationale des classes dominantes*

**Conclusion – Articuler les analyses standards de la stratification sociale avec la pluralité des rapports sociaux**